

Le CARRE JEUNES

Projet de fonctionnement

Pôle Jeunesse de Mérignac



14 janvier 2026

SOMMAIRE

I. Contexte et Enjeux

1. Présentation de la genèse du projet
 - A) La genèse du projet et la mobilisation des jeunes dans la construction du projet
 - B) Les orientations politiques de la ville de Mérignac
 - C) Les données sociodémographiques de la ville de Mérignac
 - o L'ABS
 - o L'étude sociologique « Aux lisières du diplôme »
2. Objectifs généraux du Pôle Jeunesse

II. Présentation de l'offre actuelle

1. Le service Jeunesse Réussite Educative de la ville de Mérignac
2. La Mission Locale Technowest
3. Technowest Logements Jeunes, la Résidence Habitat Jeunes

III. Axes stratégiques du projet du Pôle Jeunesse

1. Accès aux droits, à la santé, au logement
2. Insertion, formation, orientation, stage
3. Culture, sport, loisirs
4. Synthèse des besoins non couverts

IV. Coopération inter structures

1. La coopération des trois entités
2. La coopération d'acteurs à l'échelle de Mérignac et de Bordeaux Métropole
3. La coopération d'acteurs à l'échelle de Mérignac, renforcée par le Carré Jeunes

V. Fonctionnement opérationnel du Pôle

1. **Gouvernance et pilotage**
 - A) La charte de coopération
 - B) Le conventionnement entre TLJ, MLT et la Ville de Mérignac
 - C) Subsidiarité d'intervention

2. Présentation des espaces

3. Modes d'accueil et de fonctionnement

- A) L'accueil du public
- B) Le personnel du service Jeunesse Réussite Educative Parentalité
- C) Les actions collectives transversales

VI. Communication du Pôle Jeunesse

VII. Évaluation et indicateurs

I. Contexte et Enjeux

1. Présentation de la genèse du projet

A) La genèse du projet et la forte mobilisation des jeunes

Suite au diagnostic mené en 2009 et 2015 par le Lab'Jeunesse, la ville avait programmé la création d'un « Pôle Ressources Jeunesse » pouvant rassembler le BIJ et l'Espace Jeunes et constituer un lieu de référence pour les acteurs. Le projet de Pôle Territorial de Coopération Jeunesse a été conçu comme l'opportunité de confirmer, consolider et compléter le projet initial.

Les projets des pôles territoriaux de coopération jeunesse ont été lancés en mars 2017 à l'échelle de Bordeaux Métropole, dans le cadre d'un appel à projets innovants en faveur de la jeunesse porté par l'ANRU et inscrit dans le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). Trois pôles ont été retenus, implantés à Lormont-Butinière, à Bordeaux-Bassins à flot et à Mérignac. Ces structures ont été conçues de manière participative afin de devenir de véritables espaces de vie, de rencontres, d'information et d'accompagnement, placées équitablement sous la responsabilité des jeunes eux-mêmes, impliqués dans leur fonctionnement et leur gouvernance. Ayant comme objectifs de constituer des interfaces locales destinées à rendre l'offre jeunesse plus visible et plus lisible, tout en offrant aux acteurs du territoire un cadre pour expérimenter et développer de nouvelles pratiques de coopération

Le projet a été officiellement lancé le 1er mars 2017, date de signature de la convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, concernant l'appel à projet : « Projets Innovants en faveur de la Jeunesse », inscrit dans le Programme d'Investissements d'Avenir.

A Mérignac, la première phase du projet, réalisée entre 2017 et 2019, plusieurs actions structurantes ont été envisagées, de nombreux ateliers de co-construction avec les jeunes, les professionnels Jeunesse, les administrateurs des associations socio-éducatifs et des élus. 21 ateliers réunissant 150 participants, dont une cinquantaine de jeunes.

Deux maîtres d'ouvrage associés par convention pour construire cette structure, la ville et le bailleur social Gironde Habitat. Ce projet intègre également 60 logements et permettra d'héberger dans le centre de Mérignac 90 jeunes dans une résidence habitat jeunes agréée par l'Etat et gérée par l'association Technowest Logement Jeunes. Cet équipement d'envergure propose un lieu unique pour les jeunes de 11 à 30 ans regroupant deux structures de la ville de Mérignac (l'Espace jeune, le Bureau Info Jeunes) et la Mission Locale.

Le projet a connu un fort ralentissement lié au concours d'architecte qui n'a pas été concluant ainsi que l'arrivée du COVID.

B) Les orientations politiques de la ville de Mérignac du mandat 2020-2026

La feuille de route du mandat 2020-2026 avait comme objectifs :

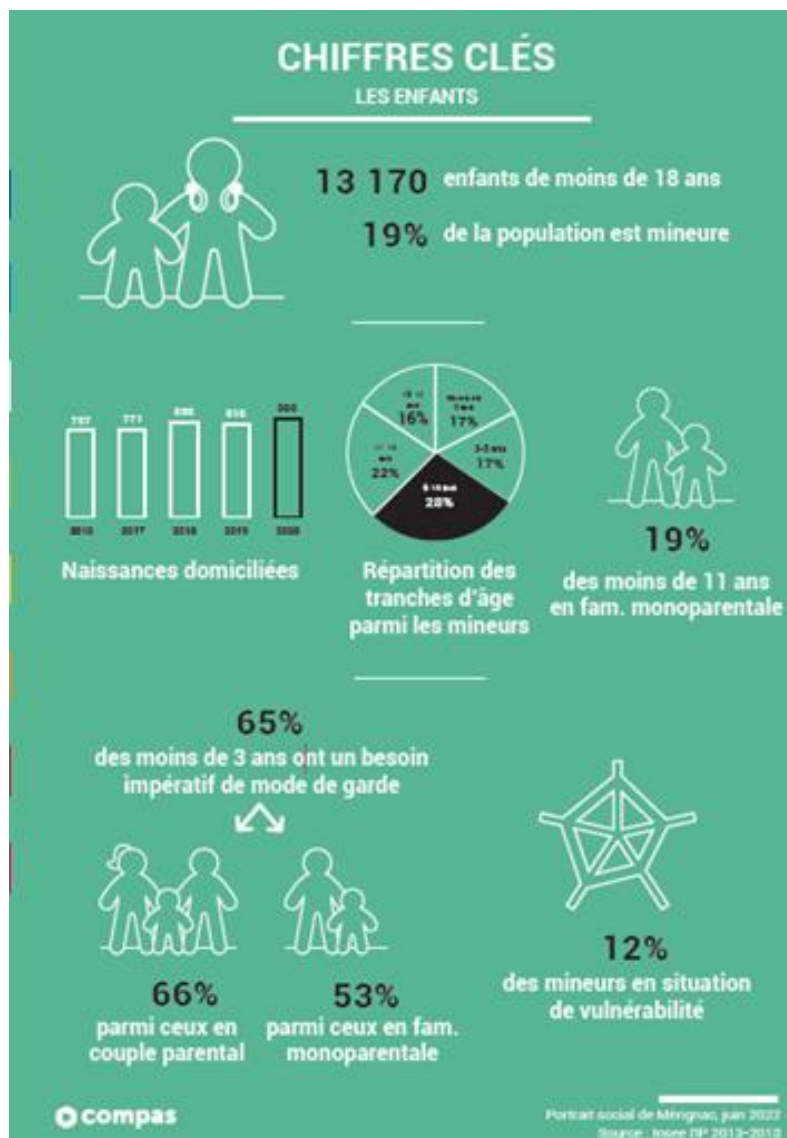
- Donner priorité à la jeunesse et à l'éducation (notamment au travers des projets du Pôle jeunesse, de l'Impact, de lutte contre le décrochage, des passerelles éducatives et des vacances apprenantes).
- Accompagner les familles et la parentalité (au travers de La parenthèse- le relais des familles, et des actions de formation).
- Développer le réseau d'acteurs auprès de la jeunesse.

C) Les données sociodémographiques de la ville de Mérignac

o L'Analyse des Besoins Sociaux de la Ville de Mérignac

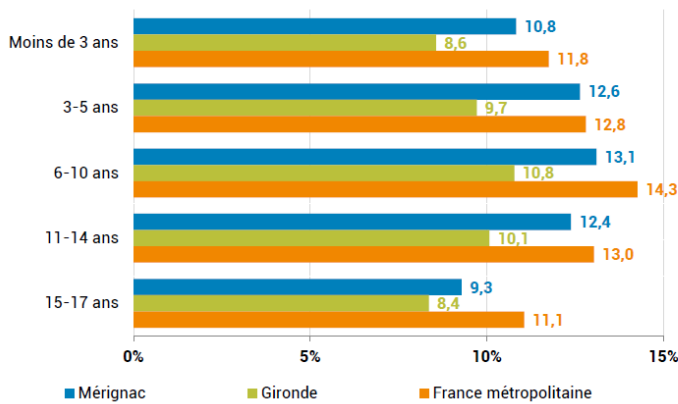
L'Analyse des Besoins Sociaux de Mérignac a été réalisée en 2022, ce diagnostic a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de la ville de Mérignac, réalisé par l'organisme Compas spécialiste depuis plus de 20 ans dans le développement d'observatoires sociaux locaux et dans la réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux. Les extraits ci-dessous de l'ABS de 2022 mettent en lumière les axes d'intervention à maintenir et à consolider avec le concours du Pôle Jeunesse « Le Carré Jeunes ».

Les jeunes âgés de 11 à 17 ans :



Part des mineurs vulnérables selon l'âge

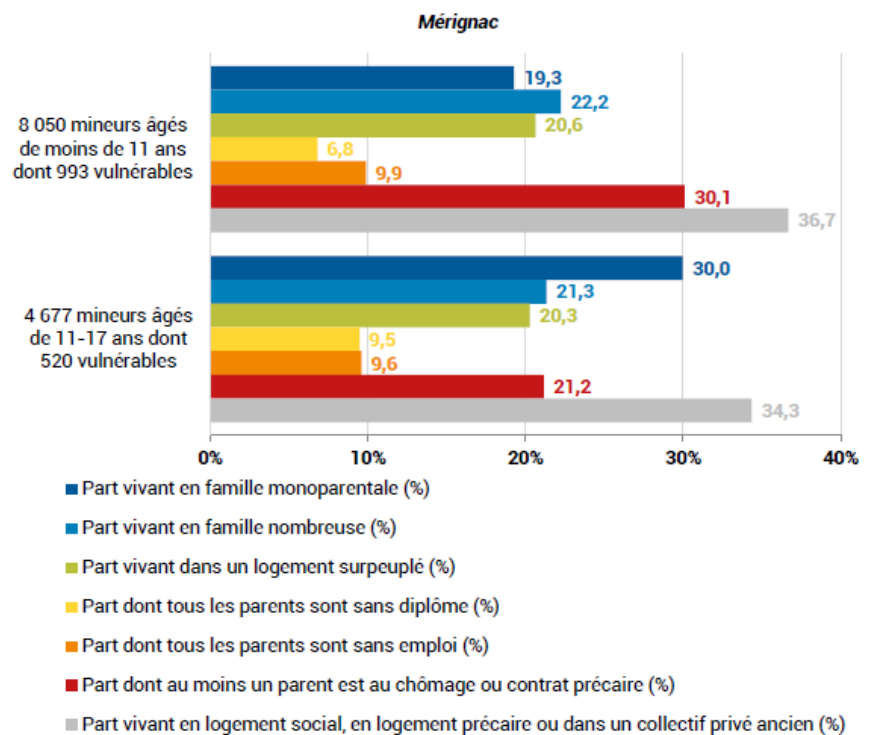
Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 11 % des moins de 3 ans sont en situation de vulnérabilité à Mérignac.

Part des mineurs vulnérables selon chaque critère

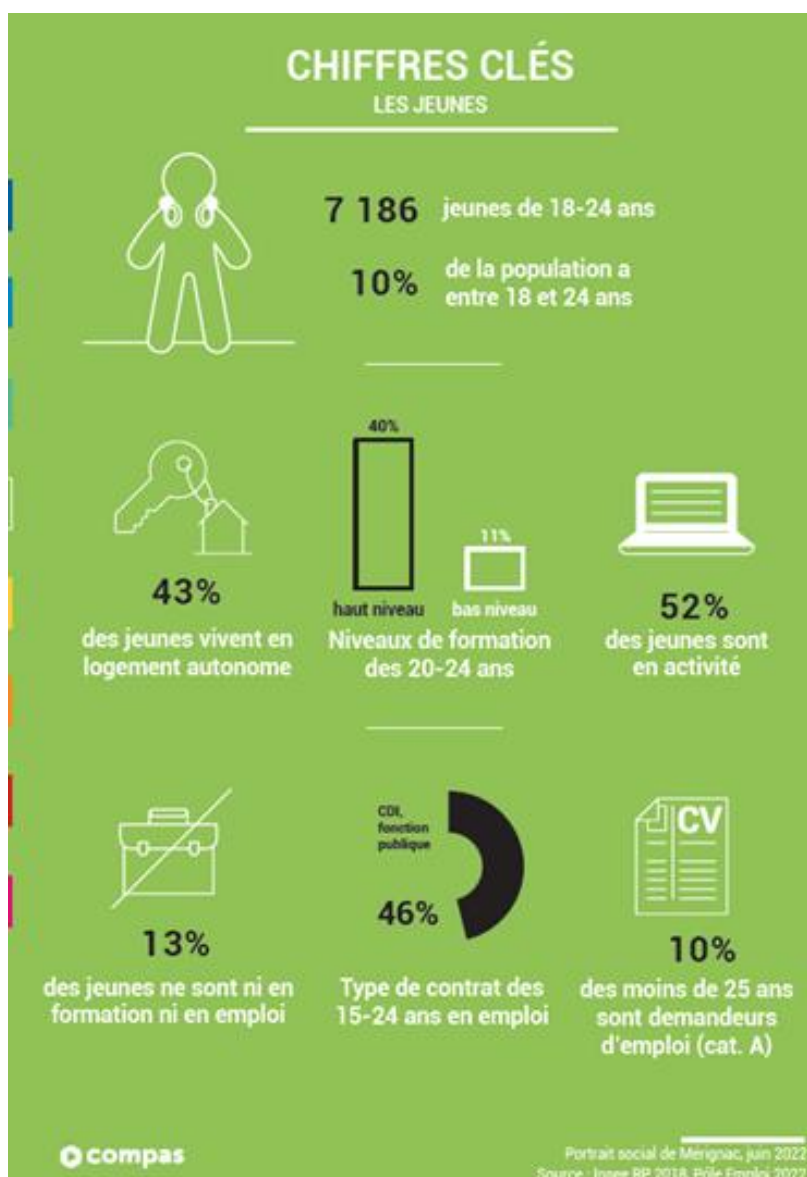
Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



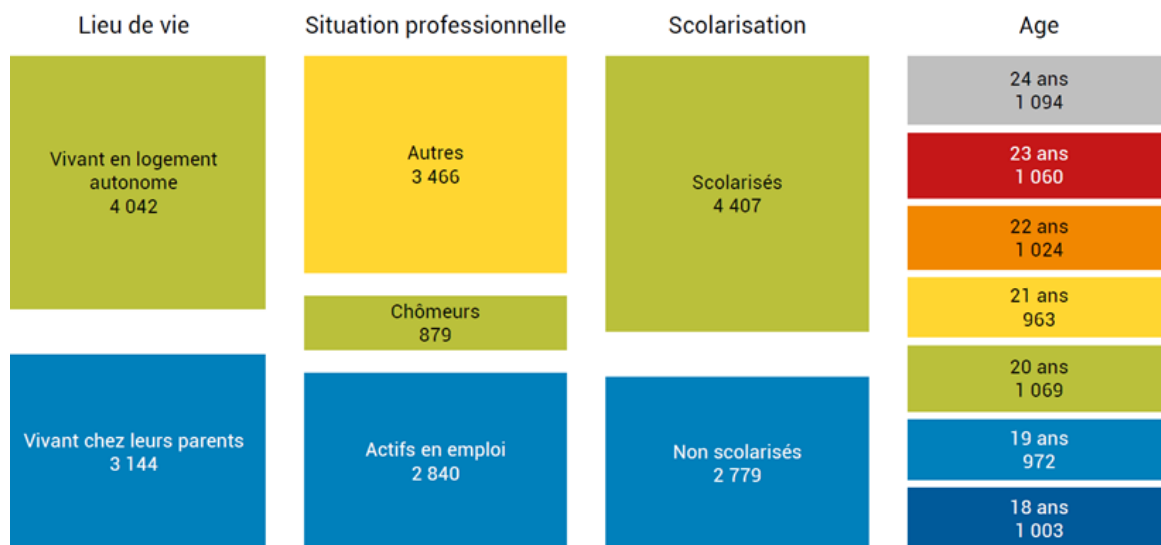
Lecture : 9,9% des moins de 11 ans de Mérignac vivent au sein d'un foyer où tous les parents sont sans emploi.

L'indice de vulnérabilité (selon Compas) des mineurs se compose de 7 indicateurs socio-démographiques : la monoparentalité, la grandeur des fratries, le surpeuplement du logement, l'activité et la formation des parents et l'ancienneté des logements. 19% des moins de 11 ans de Mérignac vivent dans un ménage en situation de monoparentalité et 30% ont au moins un parent en emploi précaire ou au chômage. Ces parts passent à 30 et 21% chez les 11-17 ans.

Les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans :

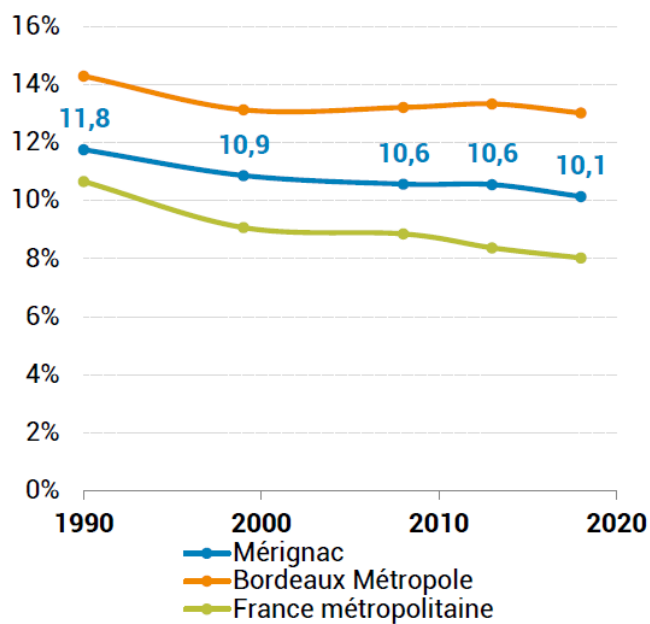


Les 7 186 jeunes de 18-24 ans vivant à Mérignac



Part des jeunes adultes dans la population

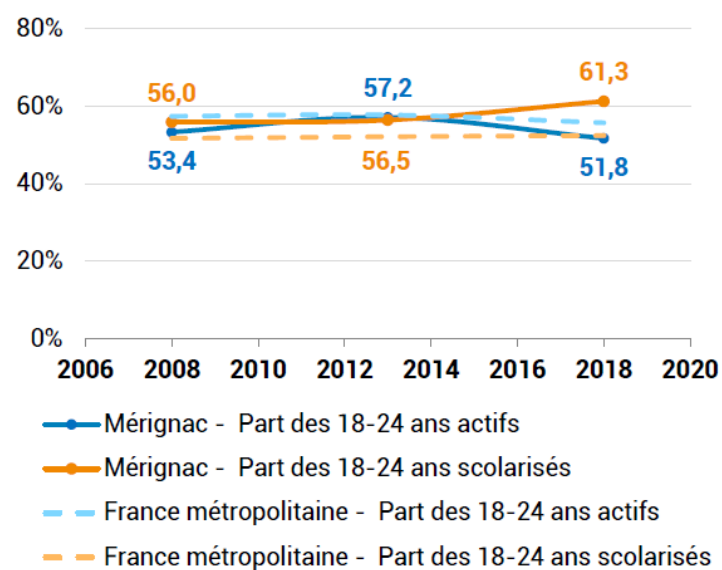
Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les jeunes de 18-24 ans représentent 10,1% de la population de Mérignac.

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



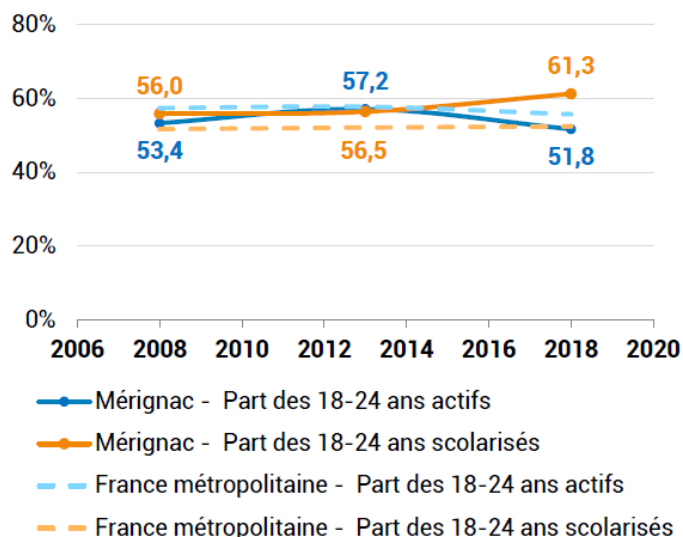
Lecture : En 2018, 61,3% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

En 2018, à Mérignac, 43% des jeunes de 15-24 ans vivent dans un logement autonome, soit environ 4 100 jeunes. Les 5 110 autres jeunes de cet âge vivent chez leurs parents.

Quelques informations sur l'insertion professionnelle des jeunes adultes :

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

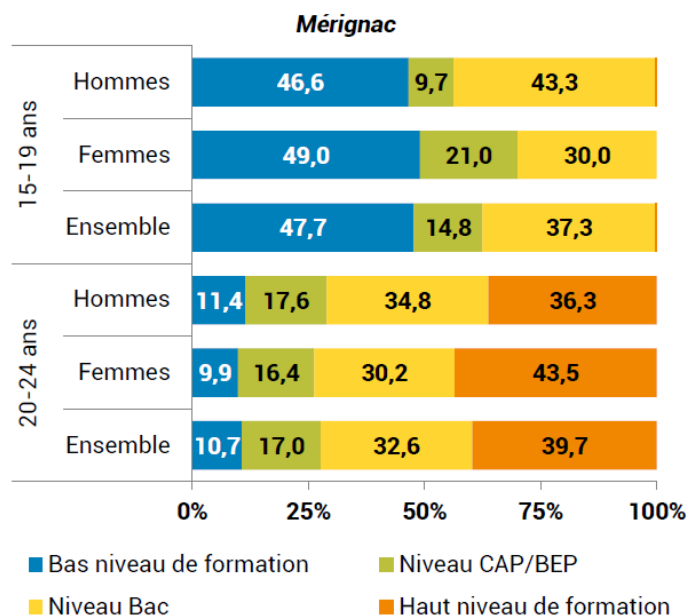
Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 61,3% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

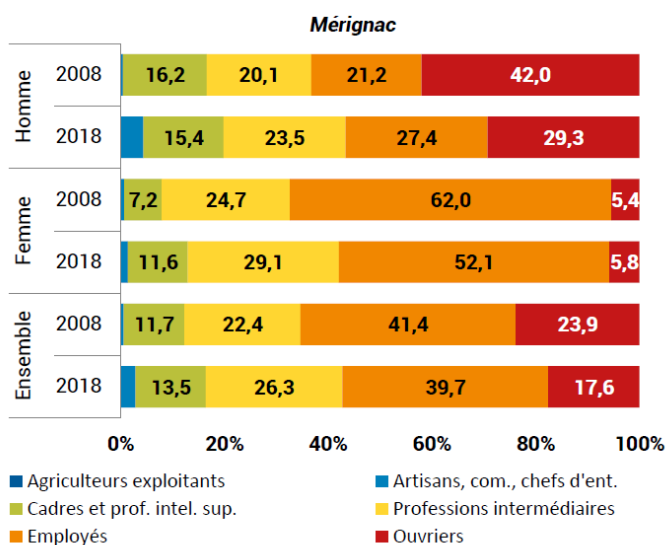
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 36,3% des hommes de 20-24 ans ont un haut niveau de formation.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

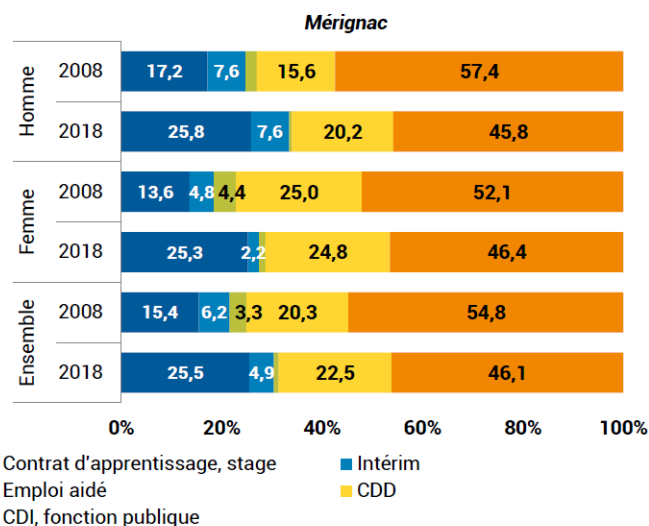
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, à Mérignac, 13,5% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

Type de contrat des jeunes en emploi

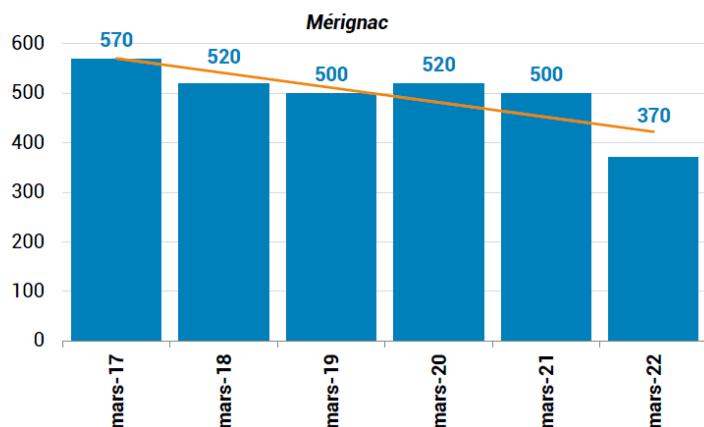
Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 25,5% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant à Mérignac sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A)

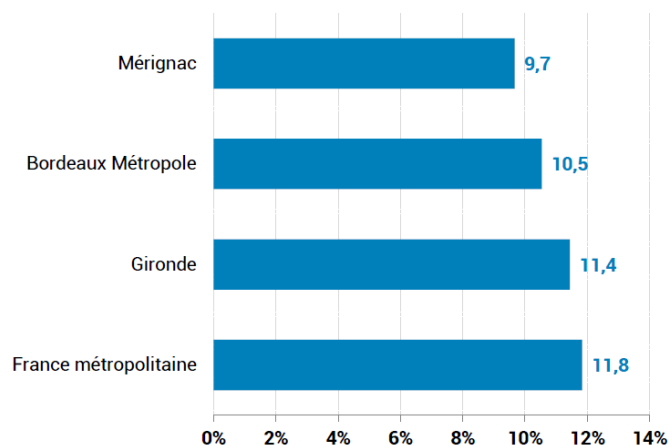
Source : Pôle emploi, 2016-2022 - Traitements © Compas



Lecture : En mars 2022, Mérignac compte 370 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A.

Indice de chômage des jeunes (catégorie A)

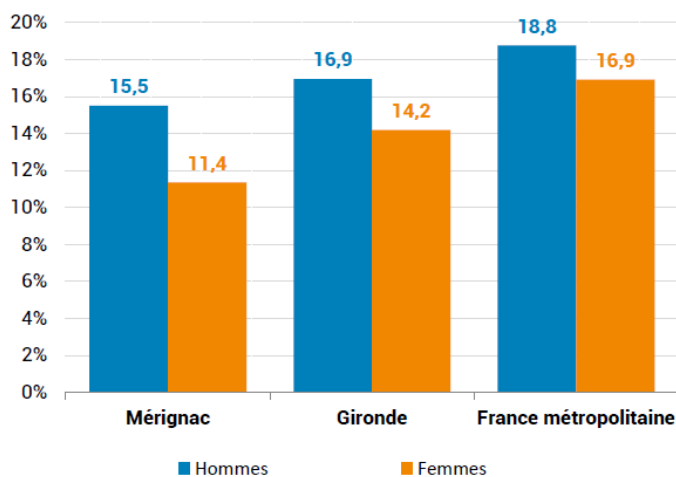
Sources : Pôle emploi 2022 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En mars 2022, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 9,7% à Mérignac.

Jeunes adultes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 15,5% des hommes de 18-24 ans vivant à Mérignac ne sont ni en emploi ni en formation.

o L'étude sociologique « Aux lisières du diplôme », Persévérance et décrochage à Mérignac

Depuis 2021, la ville anime un groupe de travail composé d'acteurs de la réussite éducative, de la jeunesse, d'élus de la ville, de la prévention spécialisée, de la mission locale et des associations du secteur. Les réflexions de l'ensemble des professionnels de ce groupe de travail ont conduit à mettre en place une étude qui permettra de construire un plan d'évaluation et de remédiation aux problématiques relatives au décrochage scolaire et social.

Cette étude a débuté en septembre 2023, composé de trois phases :

- De septembre 2023 à février 2024 au sein des quartiers Beaudesert et Yser-Pont de Madame,
- De mars 2024 à août 2024 au sein des quartiers Capeyron et les Eyquems,
- De septembre 2024 à février 2025 au sein du quartier du Bourg à Sainte Foy le Grande.

Afin de mieux appréhender le phénomène du décrochage scolaire et social, l'étude ciblait en plus précisément :

- deux quartiers de la ville de Mérignac (Politique de la ville),
- deux quartiers de Mérignac qui ne relèvent pas de la Politique de la ville,
- un quartier de la Politique de la ville de Sainte-Foy-la Grande.

En effet, l'objectif de ce choix était d'obtenir des éléments comparatifs sur le décrochage scolaire et social entre des quartiers prioritaires et non prioritaires, mais également entre quartiers urbains ou ruraux.

Les objectifs initiaux de cette étude étaient :

- Mobiliser les acteurs locaux sur le thème du décrochage social et scolaire,
- Etablir une définition et entretenir un diagnostic partagé,
- Rendre visible et lisible les actions en lien avec le décrochage
- Construire des actions innovantes afin de répondre à la problématique.

L'étude a été livrée en mars 2025, le 30 septembre, dans le cadre du CLSPDR (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) une première présentation de l'étude a été faite en direction de l'ensemble des chefs d'établissement du secondaire et des autres membres du comité.

Le 21 novembre 2025, une seconde restitution a été faite à l'ensemble des acteurs Jeunesse, lors de la **RAJ (Rencontre des Acteurs Jeunesse), manifestation annuelle, portée par le service Jeunesse Réussite Educative Parentalité, dont l'objectif est de croiser les regards et les constats des professionnels de la Jeunesse, en co-construire cette action avec quelques partenaires socio-éducatifs, afin de porter ensemble les problématiques relatives aux jeunes Mérignacais**, en réunissant lors d'une journée, un grand nombre d'acteurs de la Jeunesse. Dans le but, de sensibiliser, de recenser et de construire des actions permettant de répondre aux besoins identifiés du public jeune.

Extrait du bilan de la Rencontre des Acteurs Jeunesse 2025 :

Rencontres des Acteurs Jeunesse de Mérignac

Lutter contre le décrochage social et scolaire

2025



RAJ-2025

La RAJ

La Rencontre des Acteurs Jeunesse (RAJ), organisée pour la 4^e année par le service JREP et le GIO, est un rendez-vous annuel réunissant tous les professionnels œuvrant auprès des jeunes sur le territoire.

Elle permet d'échanger sur les pratiques, de partager les difficultés rencontrées, et de co-construire des outils ou actions communes au service des jeunes. Des acteurs extérieurs y sont également conviés afin d'apporter leur expertise ou de présenter des initiatives menées ailleurs, favorisant ainsi l'inspiration et la montée en compétences des participants.

70 professionnels réunis

- des services municipaux : JREP, la médiathèque, la Médiation Sociale, l'Enfance, l'Education, le CCAS, la Police Municipale, ainsi que la chargée de mission Projets de progrès interne, les sports,
- des partenaires associatifs, tels que les centres sociaux de Beaudésert, de Beutre, de l'Amical Laïque La Glacière, Tournesol, le Puzzle, Domaine de fantaisie, la MJC CL2V, Art et loisirs d'Ariac, Drop de Béton, le CCLAJ du PRADO, Act'Action, Léo pour le monde, le centre ressources de la Nouvelle Aquitaine (PONA), la Mission Locale Technowest, SAM sport,
- des professionnels du privé, tels que Hissez Haut, Bulle de Réussite,
- des professionnels de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire départementale de l'Education Nationale, de la Maison des Solidarités du département, de l'ASE, du Pôle Ambition et persévérance scolaire de l'Académie de Bordeaux, la CAF, le Lycée Marcel Dassault, le lycée Fernand Daguin, ainsi que les collèges de Cayeyron et des Eyquem.
- des professionnels de la ville d'Angoulême, du Programme de Réussite Educative.



03

Comprendre les enjeux du décrochage et de la persévérance

RAJ-2025

Cette rencontre a débuté par un temps rappelant l'importance du travail partenarial au service de la cohésion sociale et de la jeunesse introduit par l'élue à la jeunesse Mme GASPARD.

Ensuite la restitution de l'étude « Aux lisières du diplôme » a permis de mieux comprendre les mécanismes de persévérance et de décrochage sur les territoires de Mérignac et Sainte-Foy-la-Grande. Ce temps a offert un socle commun d'analyse aux participants et a ouvert la réflexion sur les leviers sociologiques à mobiliser.

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire a ensuite mis en lumière une action conduite en 2024 au lycée Dassault, illustrant comment un accompagnement structuré peut prévenir la rupture scolaire. Les échanges ont souligné l'importance d'une coordination fine entre Éducation nationale, Mission Locale et acteurs de terrain.

La présentation du projet « Déclic » mené sur la commune d'Eysines a mis en avant la pertinence d'actions innovantes au sein d'un établissement scolaires, capables de réengager les jeunes dans leur parcours.

Une synthèse de la MLDS a permis d'élargir la vision des dispositifs existants et de clarifier le rôle de chacun au sein de l'écosystème éducatif.

La mise en avant de l'expérimentation « Conflance O'Féminin » a illustré l'intérêt des approches ciblées pour soutenir des publics spécifiques, notamment les jeunes filles en situation de fragilité.

Enfin, l'intervention de la Maison des Solidarités a rappelé la place essentielle de l'accompagnement social pour sécuriser les parcours et prévenir les situations de rupture.

Les actions et projets évoqués dans la présentation seront accessibles en pièces jointes pour que vous puissiez les consulter facilement.

Recommandations générale

Chaque acteur a son rôle à jouer	Il est important de travailler ensemble	Il est important de travailler ensemble
Éducation nationale	Éducation nationale	Éducation nationale
Mission Locale	Mission Locale	Mission Locale
Acteurs de terrain	Acteurs de terrain	Acteurs de terrain



MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

04

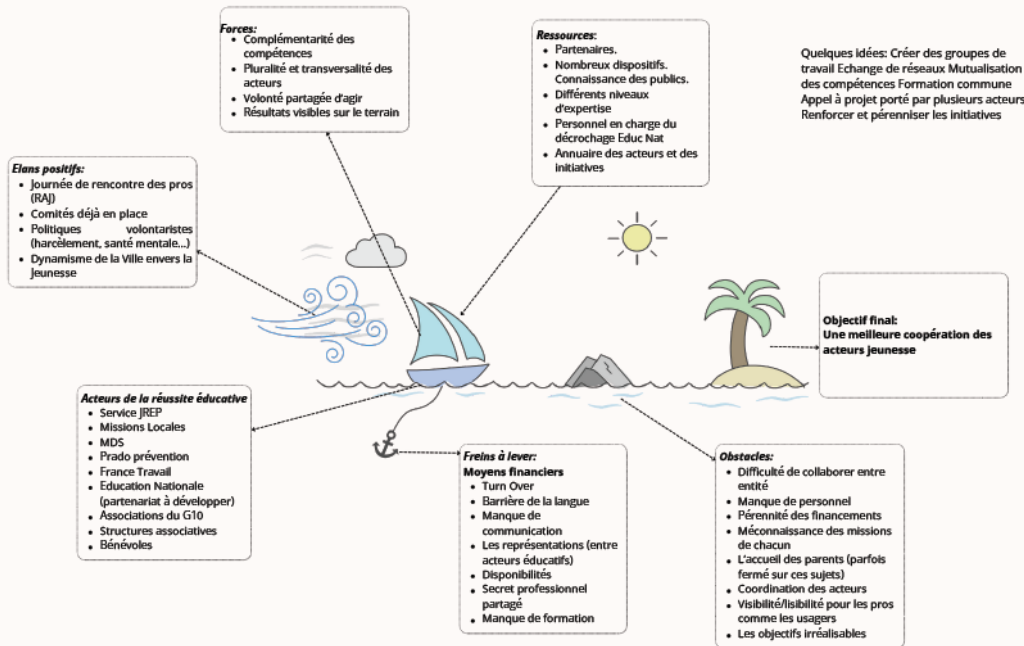
Le speed boat

L'après-midi a été consacrée à la construction de solutions adaptées à l'échelle locale.

Afin de définir une stratégie d'amélioration ciblée, des groupes de travail ont été constitués en mélangeant les structures et les fonctions, permettant de croiser les expertises et les points de vue. Chaque groupe s'est appuyé sur la méthode du Speed Boat pour analyser les freins, leviers et pistes d'action.

Cette méthode est un outil de diagnostic partagé qui a permis de mobiliser l'intelligence collective pour évaluer de manière structurée la situation face à notre objectif : « Vers une meilleure coopération des acteurs jeunesse ».

Synthèse des Speed Boat



Synthèse des 10 actions proposées par les groupes

Nom de l'action	Partenaires proposés	Grandes lignes de l'action
BAROMETRE DU DECROCHAGE SCOLAIRE	Sociologue, Équipe pédagogiques, Ville de Mérignac, Région, Département, MLDS	Concevoir une grille de lecture avec des critères de repérage et développer un plan de communication pour diffuser cet outil
COOP'AIR/ Cellule de veille	Département (possible si convention), Education Nationale, Cellule	Créer des cellules de veille pour améliorer l'interconnaissance des acteurs éducatifs et orienter plus efficacement les jeunes en décrochage
OUVERTURE DES CTP JEUNESSE	Maison des solidarités, Ville de Mérignac, G10, Education Nationale	Élargir la participation aux CTP Jeunesse en intégrant plus de partenaires, notamment l'Education nationale (collèges/lycées), pour repérer les situations plus rapidement
Protocole de prévention partagé	Ville de Mérignac, Institutions, Associations œuvrant pour la jeunesse, Professionnels de santé et social	Développer un protocole s'appuyant sur un outil numérique commun pour référencer les structures et consolider les informations sur les parcours des jeunes
La plateforme du Turfu!	Ville de Mérignac, Ensemble des acteurs éducatifs	Créer une Plateforme de Ressources en ligne, avec un contenu vulgarisé, pour simplifier le parcours des jeunes et des familles et diffuser les initiatives
FESTIV'HALL	MDS, Centres sociaux, Établissements scolaires, Associations sportives et culturelles, Parents d'élèves, MLT, CIO	Organiser un festival sportif et culturel pour remobiliser les jeunes, renforcer la cohésion et créer une dynamique positive
Imagine ton avenir	Partenaires locaux (PMI, PME, associations), Education Nationale, Parents, Ville	Mobiliser les parents et proches des élèves pour qu'ils présentent leur métier, avec possibilité d'une journée d'immersion pour les élèves volontaires
Les alliances éducatives	Éducation Nationale, Services municipaux, Associations, Travailleurs sociaux, MDS, Travailleurs sociaux, Parents d'élèves, Familles	Agir sur la séparation entre l'école et les autres acteurs éducatifs en cartographiant les ressources et en développant des projets communs pour une prise en charge globale
Et si j'inventais avec mon groupe	Acteurs éducatifs, Education Nationale, Activ Action	En liens avec les différents acteurs jeunesse: création d'un groupe d'entraide autour d'un projet spécifique en accord avec leurs envies.
Recherche Action	Laboratoire de recherche, Parents, Acteurs jeunesse	Il consiste à expérimenter, sur un territoire, une démarche associant chercheurs, acteurs éducatifs et établissements scolaires pour lutter contre le décrochage. Il s'appuie sur des groupes d'échanges et un suivi de cohorte afin de tester et développer des accompagnements adaptés aux besoins des jeunes.

D'un phénomène a un problème

Absence de diplôme

- Massification scolaire ≠ réduction des inégalités : nouvelle forme de reproduction sociale.
- L'école devient un système **intégrateur** mais aussi **sélectif**, reposant sur la compétition méritocratique.
- Inflation des diplômes, surqualification → faible mobilité sociale.

Problème public

- Le décrochage émerge dans les années 1990 comme problème **social, politique et économique**.
- Politiques publiques des années 2000 centrées sur l'absentéisme, avec une logique sécuritaire.

Journée RAJ

lundi 22 décembre
2025

Facteurs du décrochage

Psychosociaux

- **Externalisés** : rébellion, absentéisme, conduites à risque.
- **Internalisés** : anxiété, dépression, faible estime de soi.
- 20 % des jeunes à risque souffrent d'anxiété ou dépression.

Hérités

- Poids du milieu social, du niveau d'études parental.
- Familles des QPV et rurales : moins diplômées, CSP populaires.
- Conflits familiaux, addictions, éducation trop stricte ou permissive.
- Double rôle de la famille : **soutien / obstacle**.

Scolaires

- Composition sociale des classes.
- Taille des établissements.
- Sentiment d'aliénation scolaire.
- Relations entre pairs et avec les enseignants.
- Impact des violences sexistes et sexuelles (VSS).

Journée RAJ

lundi 22 décembre
2025

Rapport à l'école et à la scolarité

1. Facteurs personnels et structurels

- Décrochage ≠ simple rejet de l'école ; résultat d'un **enchevêtrement de difficultés**.
- Parcours de vie souvent marqués par la **précarité sociale et familiale**.

2. Causes principales

- **Harcèlement scolaire** → repli et abandon (très présent à Mérignac hors-QPV).
- **Orientation subie** ou imposée → démotivation, surtout dans les QPV.
- **Pression des enseignants / établissements** → sentiment d'exclusion.
- **Primoarrivants** → obstacles linguistiques.
- **Violences sexistes et sexuelles (VSS)** → impact direct sur la scolarité.
- **Addictions / rapport aux stupéfiants** → déscolarisation accrue.

3. Contexte

- Longs trajets, familles monoparentales, instabilité du milieu → **vulnérabilité renforcée**.
- Le décrochage reflète un **cumul de facteurs personnels et structurels**, pas un simple rejet de l'école.

Proposition de typologie

Les entretiens ont permis d'identifier quatre types de décrochage scolaire en fonction d'un rapport positif ou négatif à l'école et au travail :

– **Subi** (rapport positif à l'école et au travail) : événements extérieurs forçant la sortie de l'école malgré une volonté de poursuivre

– **Accidentel** (rapport positif à la scolarité et négatif au travail) : lié à des problèmes de santé mentale ou au harcèlement.

– **Professionnalisant** (rapport négatif à l'école, mais positif au travail) : jeunes souhaitant travailler rapidement après une dévalorisation scolaire.

– **Fataliste** (rapport négatif à l'école et au travail) : désengagement total vis-à-vis de l'école et de l'emploi.

Recommandations générales

Prendre en compte les éléments contextuels

- Le décrochage résulte souvent d'une accumulation de facteurs extérieurs : problèmes familiaux, harcèlement, violences, santé mentale, santé physique, etc.
- Comprendre ces causes est indispensable avant tout retour à l'école pour éviter le redécrochage.

Ne pas forcer le raccrochage

- Le retour doit avoir du sens pour le jeune et correspondre à ses aspirations.
- Imposer une filière ou une formation expose au risque de rupture définitive

Prendre le temps et garder le contact

- Chaque parcours de décrochage est unique : le « temps du deuil scolaire » peut durer quelques jours à plusieurs années.
- Maintenir le lien avec le jeune est essentiel pour permettre un futur retour à la formation.

Proposer des découvertes professionnelles et de formation

- Offrir des expériences concrètes dès le collège pour permettre la découverte et l'orientation proactive.

Journée RAJ

lundi 22 décembre 2025

Recommandations générales

Prendre en compte la question des violences

Prévention et accompagnement renforcés pour les violences physiques et sexuelles, souvent invisibles mais déterminantes dans le décrochage.

Avoir une vision claire des acteurs et structures

- Répertorier les dispositifs, acteurs et mesures sur le territoire communal et métropolitain.
- Faciliter l'accès à l'information via une page web simple et accessible.

Développer les réseaux de partenaires

- Coordonner les actions pour plus d'efficacité.
- Évaluer régulièrement les dispositifs pour ajuster les pratiques.

Journée RAJ

lundi 22 décembre 2025

Un comité de pilotage et un comité technique « Décrochage » seront prochainement mis en place au cours de l'année 2026, afin de finaliser la construction des actions proposées lors de la Rencontre des Acteurs Jeunesse et des recommandations faites par l'étude « Aux lisières du diplôme ».

2. Objectifs généraux du Pôle Jeunesse « Le Carré Jeunes »

Le Pôle Jeunesse de Mérignac est un lieu polymorphe, à la fois espace d'information et d'accompagnement des jeunes mais aussi un espace de vie, de culture, d'initiatives citoyennes et de « coworking ». C'est un lieu où les jeunes et tous les acteurs en lien avec la jeunesse du territoire doivent trouver leur place. Ces espaces doivent faciliter le partage et la concertation pour diffuser les bonnes pratiques et co-construire des projets englobant l'ensemble des questions de jeunesse.

Il réunit les services jeunesse de la Ville, la Mission Locale Technowest et des logements gérés par Technowest Logement Jeunes et rend visible l'ensemble des acteurs jeunesse du territoire.

Le Pôle Jeunesse « Carré Jeunes » fondé sur trois piliers :

Les coopérations entre acteurs en faveur d'un public âgé de 11 à 30 ans, basé sur une horizontalité dans les rapports entre les professionnels et les jeunes, favorisant un mode de travail coopératif entre professionnels ; **l'architecture** de cet équipement de grande envergure, facile d'accès, en plein cœur du centre-ville, proposant des espaces spacieux, modernes, attractifs et chaleureux ; **la gouvernance** du Pôle Jeunesse, structurant l'implication d'un grand nombre d'acteurs jeunesse et les jeunes eux-mêmes, en garantissant les jeunes au cœur des instances décisionnelles.

Il s'appuie sur la complémentarité des services municipaux, de la Mission Locale Technowest, de Technowest Logement Jeunes et des partenaires associatifs pour proposer des réponses coordonnées et adaptées.

Les objectifs généraux du « Carré Jeunes » sont les suivants :

1. Favoriser l'autonomie et l'insertion des jeunes

- Accompagner les jeunes âgés de 11 à 30 ans dans leurs parcours de formation (l'alternance), l'accès aux stages (3^{ème}- 2nd), l'orientation et d'accès à l'emploi,
- Faciliter l'accès aux droits, au logement, à la mobilité et aux ressources nécessaires à leur autonomie.
- Valoriser les compétences, les initiatives, la créativité et les projets des jeunes.

2. Offrir un lieu ressource ouvert, inclusif et multifonctionnel

- Regrouper au sein d'un même lieu les services et informations destinés aux 11-30 ans.
- Assurer un accueil inconditionnel et bienveillant, adapté aux profils et aux besoins variés.
- Mettre à disposition des espaces de travail, de vie collective, de rencontre et d'expérimentation.

3. Encourager la participation et le pouvoir d'agir des jeunes

- Intégrer les jeunes dans la conception, l'animation et l'évaluation du Pôle.
- Soutenir leurs engagements, projets et initiatives citoyennes, solidaires et européennes.
- Développer des démarches de co-construction avec les jeunes et les acteurs locaux.

4. Renforcer la coopération et la coordination territoriale

- Mutualiser les compétences et ressources des structures présentes sur le site.
- Construire des parcours d'accompagnement fluides, lisibles et cohérents.
- Développer une dynamique partenariale incluant associations, établissements scolaires, entreprises, jeunes.

5. Promouvoir le bien-être et la prévention

- Mettre en œuvre des actions de prévention, de sensibilisation et de formation (santé, numérique, citoyenneté, environnement...).
- Proposer un environnement sécurisant, bienveillant et propice à l'épanouissement.

II. Présentation de l'offre actuelle

1- Le Service Jeunesse Réussite Educative Parentalité de la ville de Mérignac

La ville de Mérignac a créé en 2023 ce service, réunissant les centres Animation Jeunesse, Information Jeunesse et Réussite Educative Parentalité, dans un seul service. Cette organisation favorise les articulations des multiples actions en faveur du public jeune. Il propose différents types d'animation et d'accompagnements en direction des jeunes âgés de 11 à 30 ans. Le service Jeunesse Réussite Educative Parentalité est l'interlocuteur privilégié des établissements scolaires du second degré, il travaille en partenariat avec les associations d'éducation populaire ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs jeunesse présents à Mérignac. La jeunesse et la Parentalité sont des axes transversaux qui interagissent avec l'ensemble des services municipaux et avec une multitude de professionnels issus de domaines divers et variés (l'accès aux droits, l'insertion professionnelle, la formation, la santé, les loisirs, le sport et la culture).

En 2024, Le service Jeunesse Réussite Educative Parentalité a accueilli 15 194 personnes au sein des différentes structures et dispositifs.

Les rôles et les missions principales de la JREP

- Piloter et mettre en œuvre les politiques publiques locales en direction des jeunes âgés de 11 à 30 ans
- Proposer un accompagnement éducatif et citoyen
- Coordonner les animations en direction en faveur des jeunes
- Soutenir l'engagement des jeunes
- Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle, notamment l'accès aux stages (collège-lycée)
- Impliquer les jeunes dans la vie locale
- Informer, orienter et accompagner chaque jeune vers les structures et professionnels compétents
- Valoriser et soutenir les projets et initiatives portés par les jeunes notamment européens
- Favoriser l'autonomie des jeunes
- Faciliter l'accès au sport, à la culture et à la santé pour les jeunes
- Proposer un lieu ressources pour les parents et les professionnels
- Faire de la veille auprès du public jeune afin de pouvoir identifier des besoins et envisager des réponses adaptées
- Proposer des dispositifs spécifiques en faveur des jeunes issus des quartiers Politiques de la ville

Le service Jeunesse Réussite Educative Parentalité est composé de 3 centres :

- le **centre Information Jeunesse** situé à la médiathèque, Place Charles de Gaulle, composé :

- du **Bureau Information Jeunes** : L'Information Jeunesse constitue l'un des piliers des politiques menées en direction des jeunes par les ministres de l'Education nationale et des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Le label d'Etat Information Jeunesse instruit au niveau des territoires et délivré par arrêté du recteur est garant de la qualité du service rendu aux jeunes.

L'Info Jeunes Mérignac est un lieu d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement aux projets pour tous les jeunes de 11 à 30 ans **(22 heures d'ouverture public par semaine)**. Les animateurs informent les jeunes et leurs familles autour des thématiques diverses : logement, santé, emploi, orientation, mobilité internationale, volontariat, accès aux droits, culture, sport, loisirs, etc.

L'information délivrée est gratuite, actualisée et adaptée à la demande des publics dans le respect de leur anonymat. De nombreux services sont également proposés : ordinateurs, imprimante, scanner, relieuse, aide à la rédaction d'un CV / lettre de motivation.

En 2024, le temps d'ouverture public est de 22 heures par semaine. 4 365 passages au sein du BIJ, Le BIJ a organisé plus de 45 interventions en milieu scolaire (au sein des lycées et collèges), il co-organise des événements à l'échelle de la ville (Forum Job d'été, Forum Sécurité Routière, Soirée des Initiatives...).

- le **centre Animation Jeunesse**, situé au 2 rue Camille Pissaro, constitué de :

-**L'Espace Jeunes**, L'Espace Jeunes propose un lieu d'accueil libre les après-midi et d'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans sur **projet (24 heures d'ouverture public par semaine)**. De nombreuses activités sont proposées sur le temps scolaire et en période de vacances en à la journée, en après-midi, en soirée et parfois les weekends (Jujitsu Brésilien, les séances de Réflexologie, concerts, stages de danse, séjours, sorties, animations...).

En 2024, le temps d'ouverture public est de 23h par semaine (25h pendant les vacances scolaires), 7069 passages au sein de l'Espace Jeunes.

-**L'Espace pré-ados**, est une structure dédiée aux jeunes du CM2 à la 5^e, pensée comme un repère et un lieu de socialisation favorisant la mixité sociale. Fonctionnant uniquement pendant les vacances scolaires, il s'inscrit dans le dispositif « Passerelle » entre les structures ALSH et l'Espace Jeunes de la commune. L'équipe pédagogique, composée d'un directeur et de trois animateurs du service Enfance, a pour mission de proposer des loisirs éducatifs adaptés aux attentes et aux envies des préadolescents. Elle veille à l'épanouissement de chacun, tout en assurant le respect du cadre et des règles de vie collective. L'Espace Pré-Ados se veut également un lieu d'expression et de rencontres, contribuant activement à l'accompagnement de ce public en transition.

En 2024, 1819 passages au sein de l'Espace pré-ados.

Les Espaces Jeunes et Préados de Mérignac sont des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

- le **centre Réussite Educative Parentalité** situé au 23 bis avenue du Dr Fernand Grosse, **constitué** :

- du **Programme de Réussite Educative** est un dispositif national qui intervient auprès des enfants et jeunes, âgés de 2 à 18 ans, et de leur famille, résidant au sein des quartiers Politique de la ville des communes (Beaudésert et d'Yser-Pont de Madame). Il est financé par l'ANCT, le CCAS et la ville de Mérignac, proposant des parcours individualisés auprès des enfants et des jeunes orientés.

En 2024, le PRE a accompagné 69 enfants et jeunes.

- **Le relais des familles-La Parenthèse** est un lieu d'écoute et de soutien aux parents. Le relais des familles propose un accueil gratuit, anonyme et inconditionnel à tous les membres de la famille rencontrant un questionnement dans leur rôle de parents ou d'éducateurs.

En 2024, la Parenthèse a touché 1 417 personnes ; 858 parents, 415 enfants et 144 professionnels, ainsi que 100 ateliers proposés.

Il est à noter que le service Jeunesse Réussite Educative Parentalité propose des actions collectives et transversales, listées ci-dessous :

- Quartier Libre,
- L'IMPACT,
- Les Projets Initiatives Jeunes,
- Des dispositifs tels que le BAFA, le CEJ, Carte Jeunes.

Ces actions transversales et collectives seront présentées dans la partie

2. La Mission Locale Technowest

La Mission Locale est un service dédié aux jeunes, créée en 1990. Cette association est régie par la loi de 1901 et fait partie d'un réseau national qui compte 429 structures en 2024, réparties sur l'ensemble du territoire français, en métropole comme en outre-mer. La Mission Locale a pour rôle d'accompagner les jeunes âgés de 16 à 25 ans, (et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap) sortis du système scolaire et résidant sur son territoire d'intervention.

Cet accompagnement est qualifié de global, car il prend en compte l'ensemble des dimensions pouvant concerner les jeunes : l'orientation, la formation, l'accès à l'emploi, la création d'activité, la santé, la mobilité, le logement, la citoyenneté, l'accès aux droits, ainsi que l'accès à la culture et aux loisirs.

Les conseillers de la Mission Locale proposent un accompagnement individualisé, en s'appuyant à la fois sur des référents internes et sur un réseau de partenaires extérieurs riche et diversifié.

La Mission Locale est un acteur territorial des politiques jeunesse, elle déploie des dispositifs d'insertion financés par l'Etat et les collectivités territoriales. La force d'une mission locale réside sans conteste dans son ancrage territorial. Les actions mises en œuvre s'adaptent à la réalité économiques et sociale de son environnement. Elle répond aux besoins identifiés en collaboration avec les partenaires et les institutions.

Les champs d'intervention de la Mission Locale Technowest :

- Accueillir, le premier accueil fondamental pour l'association, 1677 jeunes nouveaux en 2024,
- Accompagner, par des entretiens individuels, de contacts téléphoniques et d'actes administratifs, 4076 jeunes accompagnés en 2024,
- Soutenir, au travers des parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), les Parcours Personnalisés d'accès à l'Emploi (PPAE), le RAS, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), les Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), les Fonds Local d'aide aux Jeunes (FLAJ), le Programme d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue (PIAL) et l'Aide aux permis B.
- Le décrochage scolaire et les jeunes soumis à l'obligation de formation,
- L'emploi, l'alternance et la relation entreprises ;

Le territoire Technowest est composé de 16 communes, 5 antennes, 33 lieux d'accueil, intervenant sur 4 quartiers de la Politique de la Ville, représentant 263 238 habitants dont 30 425 jeunes âgés de 16 à 25 ans.

La Mission Locale Technowest propose également de :

- Un point santé, mise en place d'action et d'ateliers santé ainsi qu'une permanence d'une psychologue,
- D'ateliers d'art-thérapie,
- D'une assistante sociale et d'une permanence d'un juriste,
- D'un référent mobilité, pour accompagner les jeunes sur le thème des déplacements au quotidien,
- D'un accompagnement des jeunes sous-main de justice,
- De chantiers de jeunes,
- D'un accompagnement de l'ERIP de Bordeaux Métropole (Espace Régional d'Information de Proximité),
- D'une fabrique à projets (ateliers et accompagnement vers la création d'entreprise).

3. Technowest Logements Jeunes, La résidence habitat jeunes

L'association Technowest Logement Jeunes est administrée par un collectif de militants engagés et attachés à faire vivre les valeurs de l'Éducation Populaire, les principes de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Éducation Nouvelle. L'association adhère à l'Union pour l'Habitat des Jeunes. Elle porte ainsi un projet global d'émancipation des jeunes par l'habitat en agissant à différents niveaux :

- **Politique** : en participant à la définition de politiques territoriales et à leur mise en œuvre par une participation ambitieuse des jeunes eux-mêmes et une action de coopération territoriale multi acteurs.
- **Économique**, en contribuant à l'aménagement territorial et au développement local. Cette résidence Habitat Jeunes s'inscrit dans un pôle jeunesse structurant pour le territoire, en y apportant des services pour les jeunes tels que le logement, le conseil, l'information, etc..., des espaces partagés et ouverts à la population et un nouvel équipement au sein du quartier prioritaire politique de la ville Yser - Pont de Madame.

- Et **Pédagogique** en mettant en œuvre les conditions de l'émancipation des jeunes par une action socio-éducative globale décrite plus loin.

Le projet Habitat Jeunes s'adresse à tous les jeunes de 16 à 30 ans dans leur diversité. L'association veillera à ce qu'un juste équilibre soit assuré entre les différentes situations de jeunesse et à ce que la priorité soit donnée aux jeunes de condition modeste, dans la limite des plafonds de ressources PLAI prévus par la réglementation relative aux FJT conventionnés à l'APL.

Le brassage des situations de jeunesse est un des fondements du projet Habitat Jeunes et du projet associatif de TLJ pour 2 raisons :

- La mixité des publics (au sens large : situations professionnelles, catégories sociales, féminin-masculin, origines géographiques et diversités culturelles, etc...) constitue à la fois un socle sur lequel se base l'action socioéducative mais aussi un facteur positif de valorisation des jeunes et de leurs parcours en interne et à l'externe notamment pour les plus fragiles.
- Le logement FJT n'est pas conditionné à l'accès ou au maintien d'un statut, ce qui permet de sécuriser les parcours des jeunes et d'accompagner l'évolution des projets individuels.

Ceci prend en compte la réalité sociologique du fractionnement des parcours des jeunes, de l'alternance, des périodes d'emploi, de formation, de chômage et de ses conséquences en termes de précarité et d'instabilité des ressources.

Conformément à la réglementation, la résidence Habitat Jeunes accueillera les catégories de publics suivants dans une logique de brassage des profils et des situations :

- Jeunes travailleurs (en situation de précarité ou non) ;
- Jeunes demandeurs d'emploi ;
- Jeunes en situation de décohabitation ou de mobilité ;
- Jeunes en formation sous divers statuts : apprentissage, formation en alternance,
- Formation d'insertion, enseignement technique et professionnel... ;
- Jeunes couples ;
- Adultes isolés de moins de 30 ans ;
- Étudiants en rupture sociale et familiale ;
- Familles monoparentales.

Certains jeunes pourront alterner ou cumuler ces situations. En cours de séjour, les changements et évolutions seront particulièrement suivis et accompagnés.

Les jeunes en voie d'insertion sociale et professionnelle étant la principale cible de l'action de l'association, les solutions de logement et l'offre de conseil, d'accompagnement et d'action collective seront adaptées aux situations de transitions, pour sécuriser les parcours et mobiliser les jeunes qui décrochent.

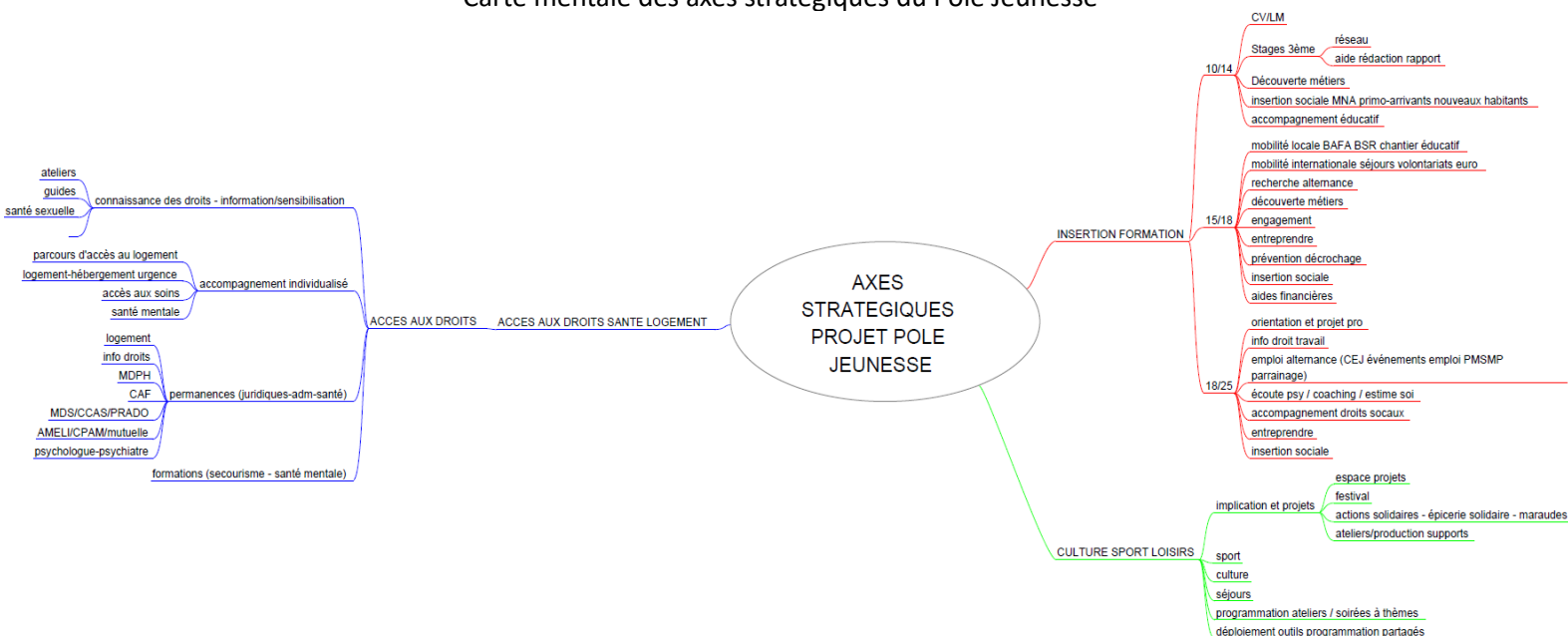
III. Axes stratégiques du projet du Pôle Jeunesse

L'établissement du projet de fonctionnement du Carré Jeunes est basé sur des axes stratégiques, identifiées à partir des focus jeunesse réalisés lors de l'analyse des besoins sociaux, de la refonte du contrat de ville et des analyses de terrain portées par les professionnels municipaux.

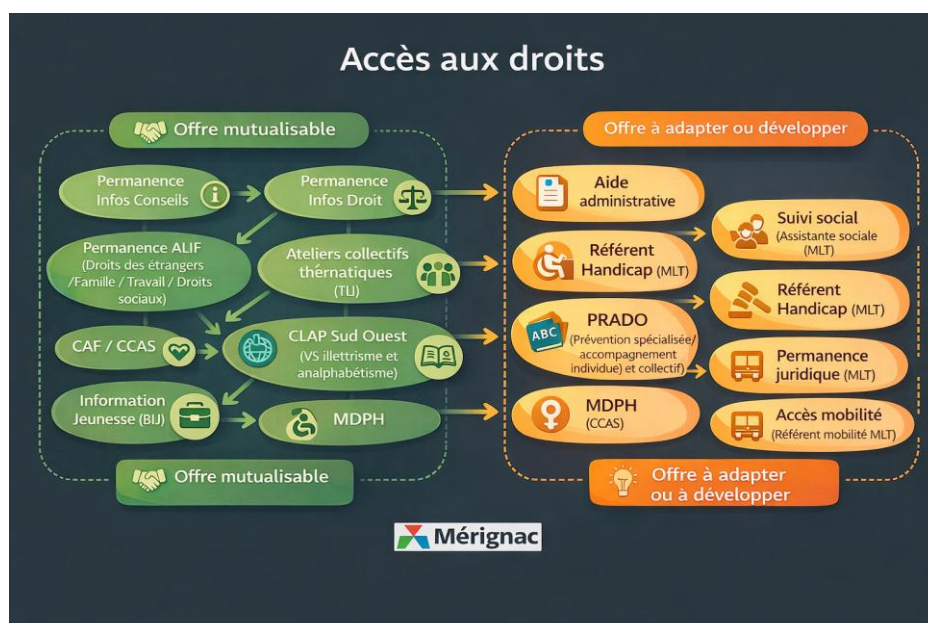
D'octobre 2024 à novembre 2025, 12 ateliers (4 par thématique) ont été réalisés auprès des partenaires associatifs, institutionnels et des jeunes de la Mission Locale Technowest, de Technowest Logement Jeunes et des services municipaux de la Ville de Mérignac. Ces ateliers ont été animés par les professionnels membres du comité technique du Pôle Jeunesse (un binôme d'animateurs entre porteurs de projet).

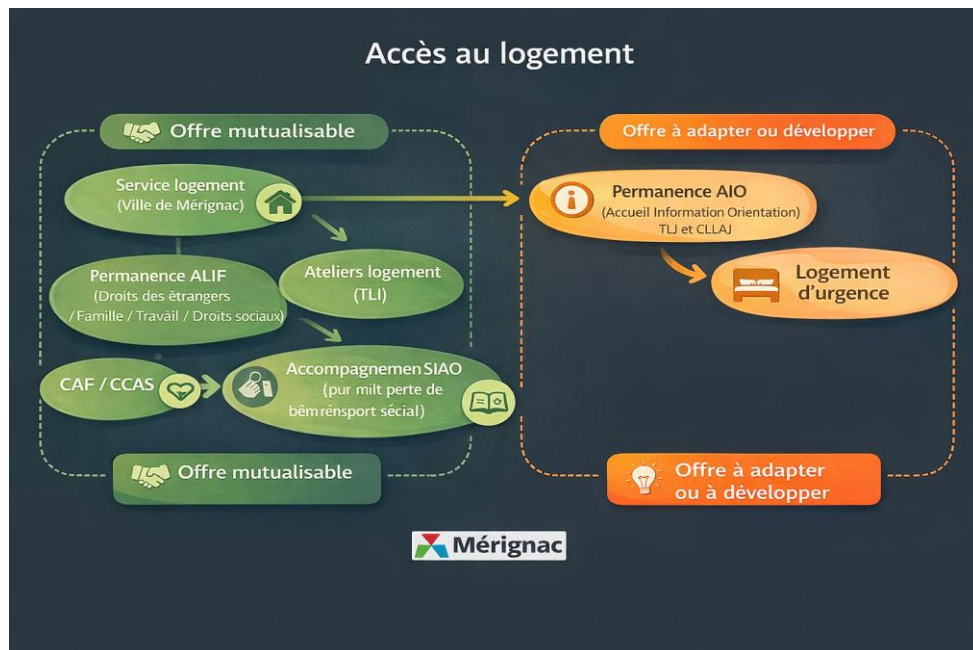
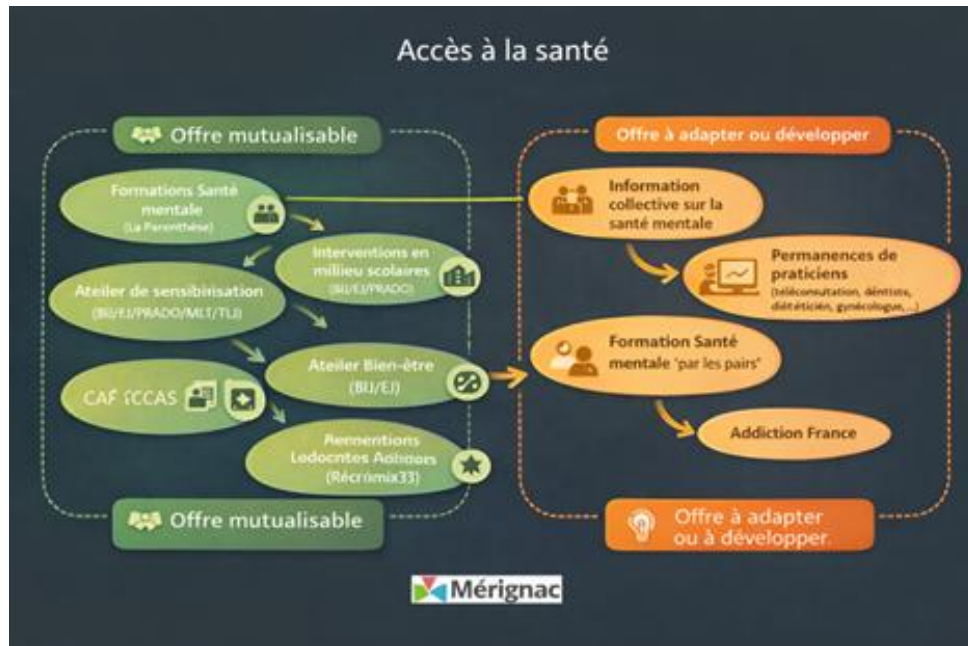
Plus de 100 professionnels mobilisés (en moyenne 40 professionnels par atelier) et une vingtaine de jeunes ont participé. L'objectif de ces ateliers était d'identifier les offres de service existants et les offres de service potentielles à couvrir, en faveur des jeunes.

Carte mentale des axes stratégiques du Pôle Jeunesse



1. Accès aux droits, à la santé, au logement





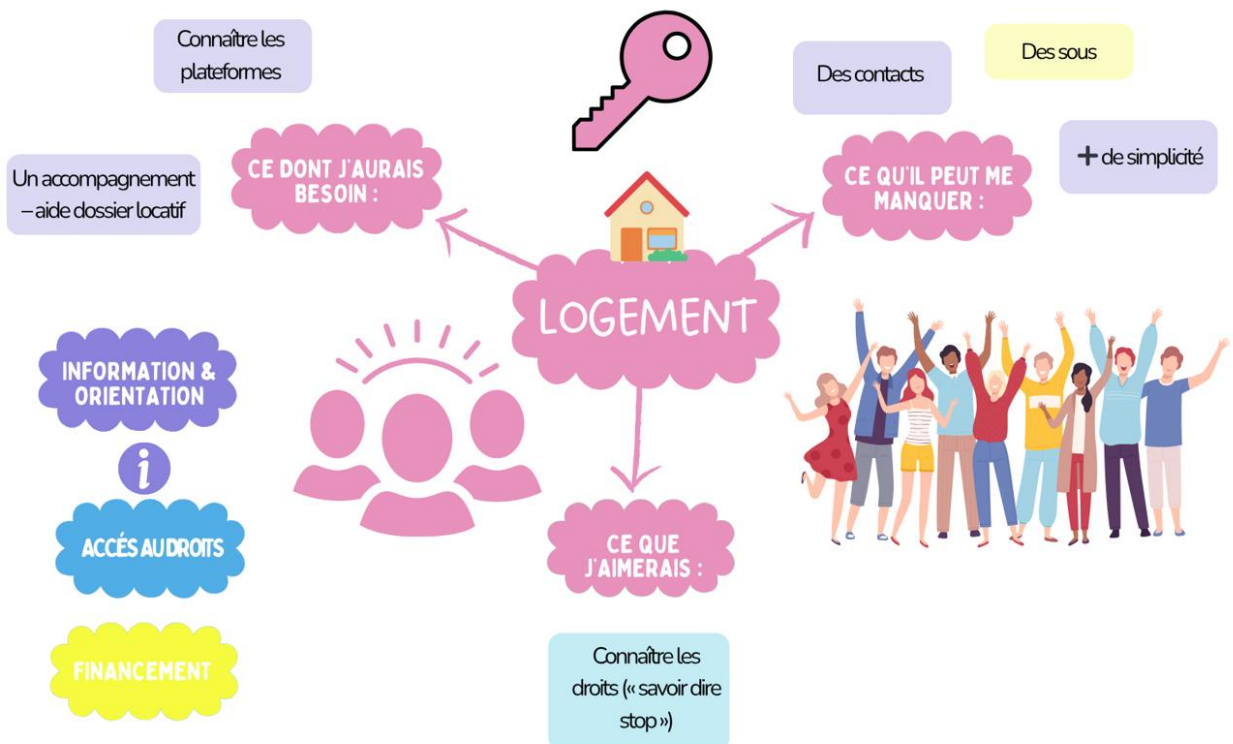
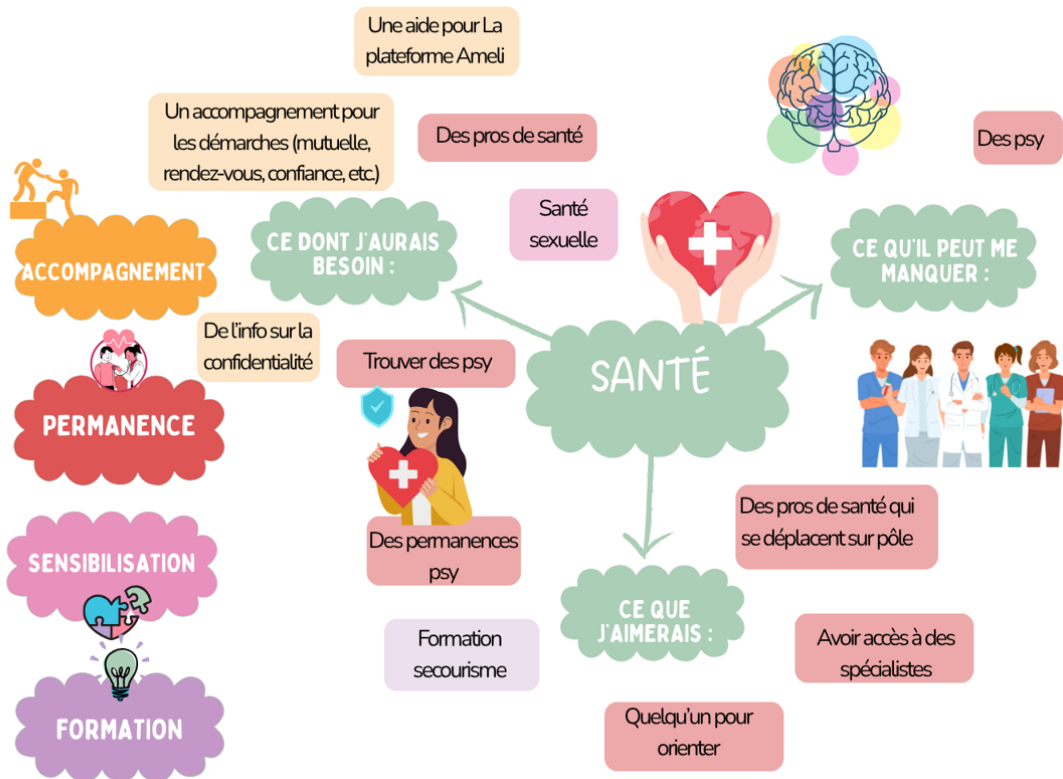
L'issue des 4 ateliers, il a été constaté la nécessité de structurer l'offre mutualisable et d'apporter une réflexion pour développer les offres portées actuellement majoritairement par la Mission Locale Technowest.

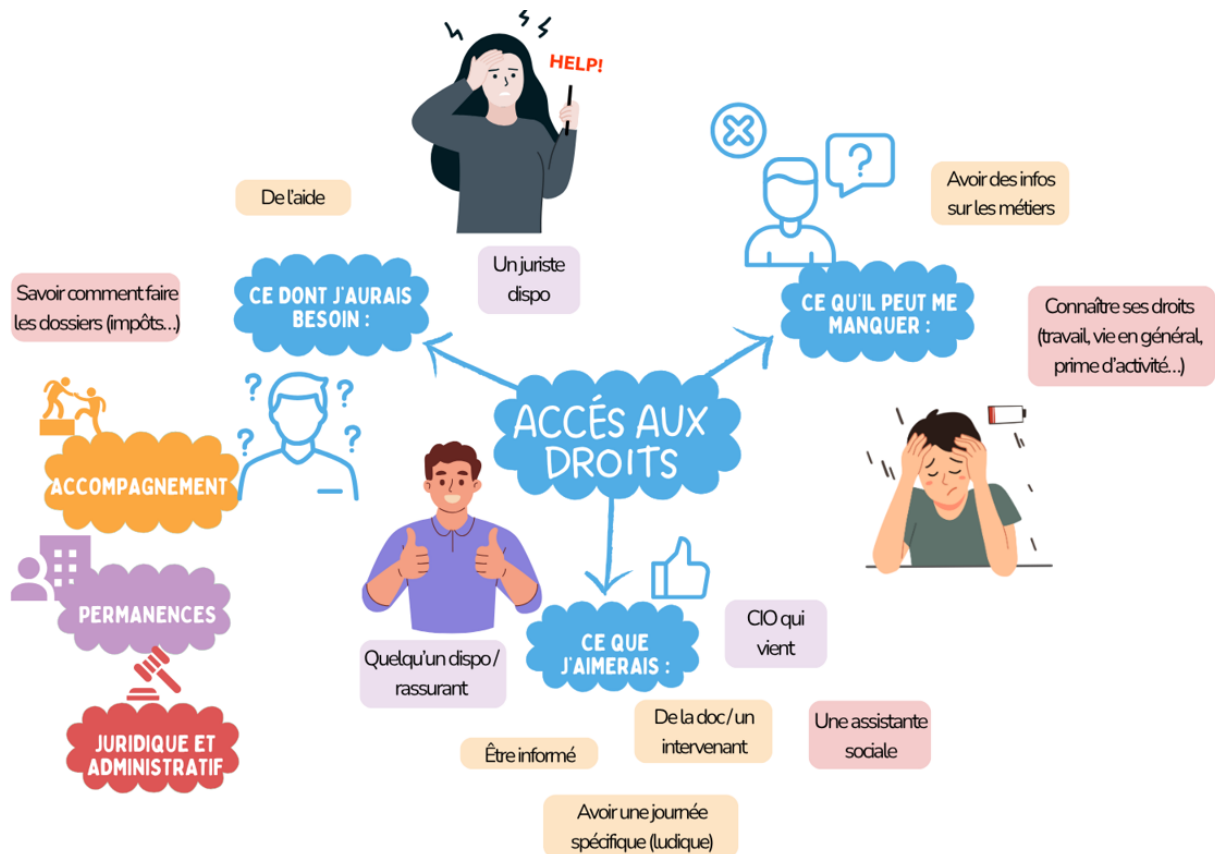
Les ateliers ont mis en évidence des besoins récurrents des jeunes en matière d'information, d'orientation et d'accompagnement, notamment sur l'accès aux droits, la santé et le logement. Ils soulignent des freins persistants liés à la complexité des démarches, au manque de lisibilité de l'offre et à l'isolement de certains publics.

L'offre existante repose sur des actions mutualisables structurantes (information, permanences, accompagnement social) qui constituent un socle solide. Toutefois, des manques sont identifiés, en particulier sur la santé mentale, l'accès aux spécialistes, la mobilité et l'autonomie. Les parcours révèlent un besoin de continuité et de sécurisation de l'accompagnement dans le temps. Ils confirment

l'importance d'un pilotage coordonné et partenarial. Cette analyse constitue un levier pour ajuster et développer l'offre au plus près des besoins des jeunes.

Les attentes des jeunes :





2. Insertion, formation, orientation, stage

Au regard de la multitude des dispositifs et actions qui s'inscrivent dans cette thématique, l'offre de service a été appréhendée par tranche d'âge :

Insertion-Emploi-Formation-Stage— 10–14 ans

Offre mutualisable

🔍 Découvrir les métiers

- Pass Métiers • Ateliers découverte

📄 Apprendre à rédiger un CV et LM

- Aide à la rédaction • Ateliers méthodologiques

🏢 Expérimenter

- Listing entreprise (en construction) CLEE
- Accueil de stagiaire 3e

Offre à adapter ou à développer

🤝 S'insérer socialement

- Atelier de conversation • Accompagnement de terrain • Programme découverte des métiers du Pôle • Renforcement de contacts directs avec les entreprises

📄 Apprendre à rédiger

- Accompagnement à l'écrit pour son rapport de stage

🛡️ Sécuriser le parcours

- Prévention du décrochage
- Accompagnement éducatif de terrain (chantiers éducatifs)

Insertion-Emploi-Formation-Stage— 15–18 ans

Offre mutualisable



S'orienter/Découvrir les métiers

• ERIP • CLEE • PASS Métiers



Tester l'alternance-l'immersion

• PMSMP • Accueil BAFA • Accompagnement global de la MLT



Gagner en autonomie

Mobilité • Permis

Offre à adapter ou à développer



S'engager

• Service civique (dès 16ans) • Volontaire Européen • L'IMPACT • ECJ (Entreprise de Coopérative Jeunesse)



Sécuriser le parcours

• Prévention du Décrochage
• Accompagnement éducatif de terrain (chantiers éducatifs)



Renforcer l'existant

• Consolider les passerelles entre institutions
• Etayer les actions hors les murs
• Proposer des permanences de partenaires

Insertion-Emploi-Formation-Stage— 18–25 ans

Offre mutualisable



Construire son projet

• ERIP • Fabrique à projets • Entretien individuel (MLT) • Orientation Droit commun



Accéder à l'emploi

• CEJ • Alternance • Job dating • PMSMP • Halle de l'Emploi • Appli MLT/parrainage • Job d'été-CDD ville •



Être accompagné

• Coaching • Psy • Orientation Droit commun (CCAS, MDS...) • MDPH (AAH) • Conseillère Numérique

Offre à adapter ou à développer



Entreprendre

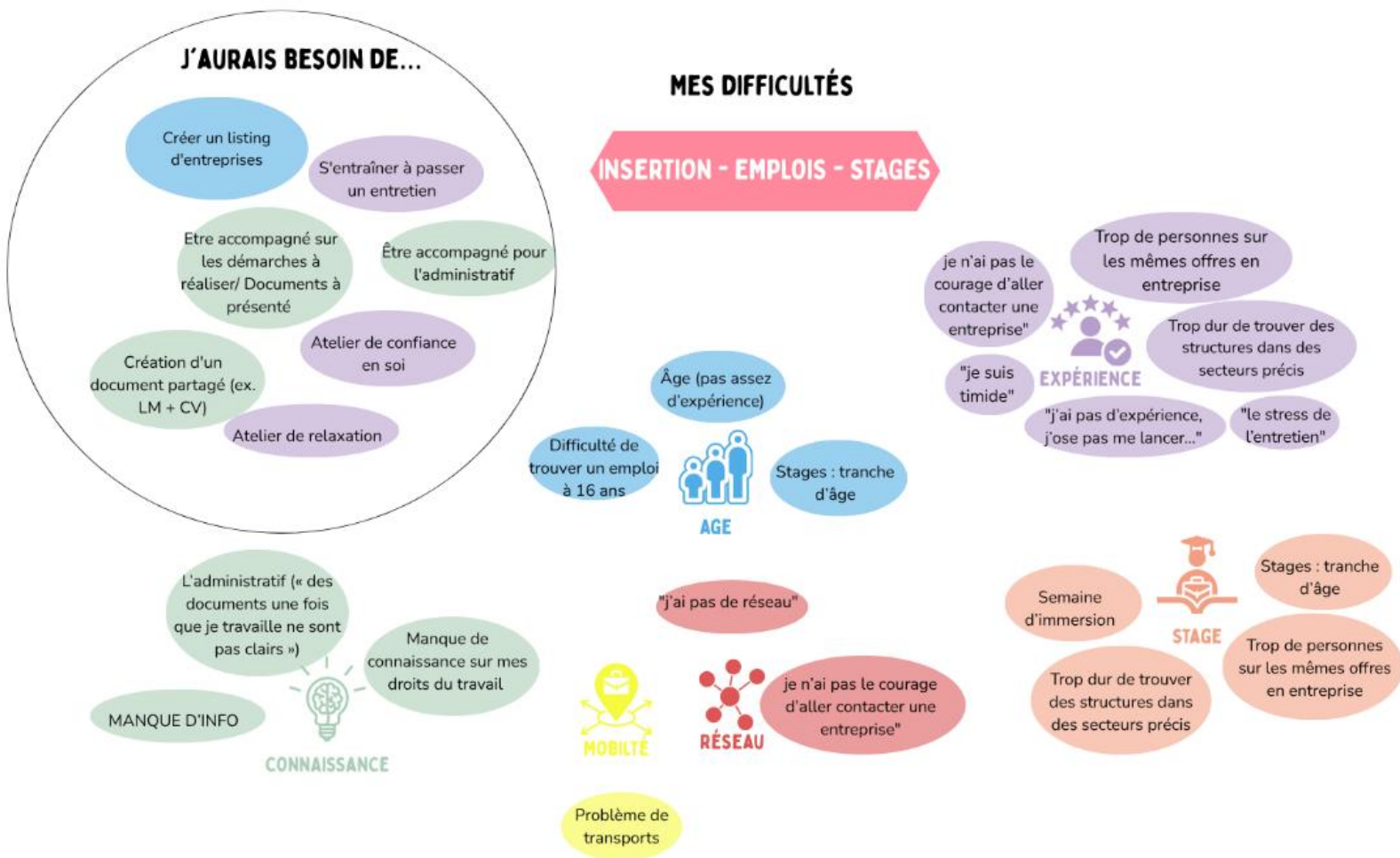
• ECJ • Fabrique à projets • Coop Alpha
• Favoriser les contacts directs avec les professionnels • Développer des chantiers éducatifs



Ouvrir le champ des possibles

• Mobilité internationale • Volontaires Européens
• L'IMPACT

Les attentes des jeunes :



Les ateliers dédiés à l'insertion, à l'emploi et aux stages a permis de consolider une vision commune autour du Pôle Jeunesse et de préciser les attentes des professionnels du territoire. Les échanges ont mis en lumière une volonté partagée de renforcer l'accompagnement des jeunes, en particulier lors des transitions les plus sensibles et de simplifier un paysage partenarial aujourd'hui fragmenté.

Les derniers ateliers ont convergé vers des propositions concrètes (chantiers éducatifs, passerelles inter-institution, lien direct avec des professionnels, ouverture de permanences à destination des jeunes...) centrées sur la continuité éducative, l'ouverture du Pôle aux acteurs extérieurs, l'importance d'outils communs et la nécessité d'une communication plus adaptée aux pratiques des jeunes.

3. Culture, sport, loisirs

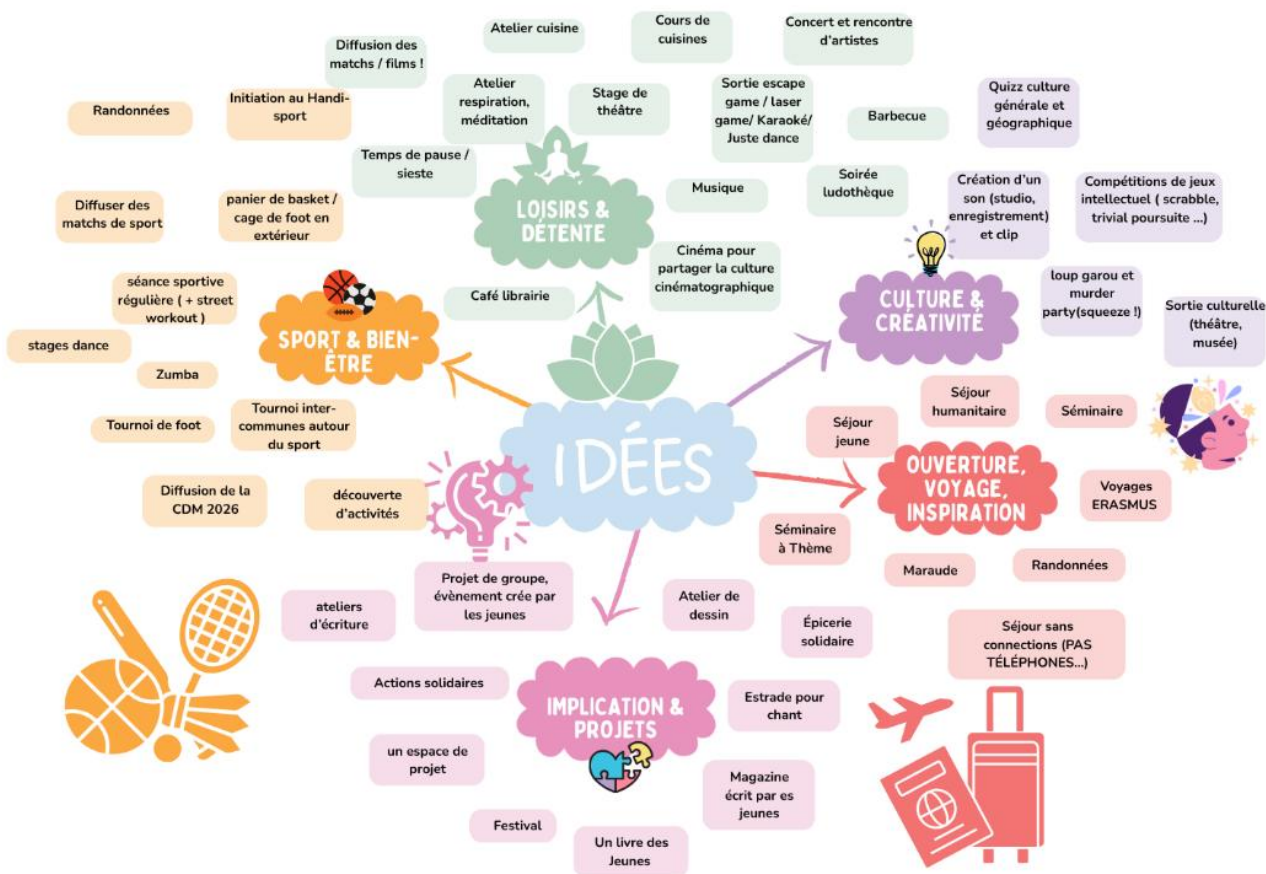
L'offre liée à la Culture, aux sports et aux loisirs est assez développée sur le territoire, cette thématique a été appréhendée par des objectifs d'action :



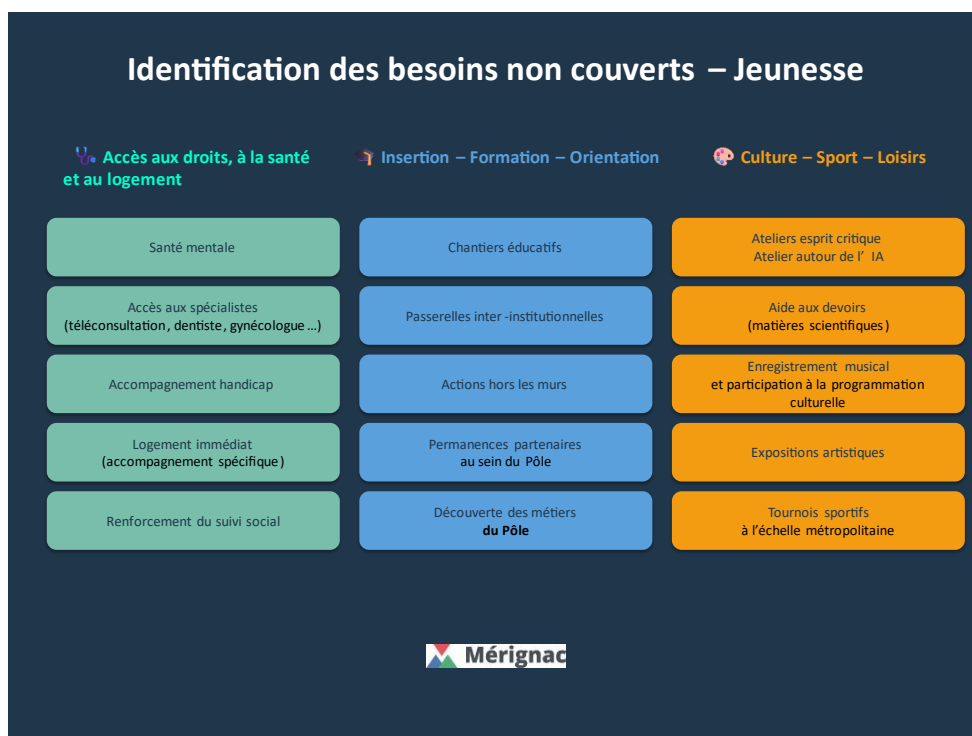
Les retours des participants soulignent l'importance des espaces de sociabilité libres et accessibles, ainsi que des activités collectives ludiques ou compétitives, qui favorisent fortement l'engagement des jeunes. La valorisation de la création artistique, les ateliers numériques, l'accompagnement scolaire, la mobilité douce et l'ouverture à l'international constituent des leviers particulièrement appréciés.

Plusieurs idées d'initiatives sont particulièrement appréciées, telles que l'utilisation de l'espace forum pour **exposer des œuvres artistiques** et du bureau de YouTalk pour l'enregistrement musical ou le partage entre artistes (notamment via des podcasts). L'implication des jeunes dans la programmation culturelle de la médiathèque, pour qu'elle soit pensée "par et pour les jeunes", est également valorisée. Des actions concrètes comme la permanence mobilité (réparations participatives, remise en selle, voyages à vélo), les cours et aides aux devoirs en matières scientifiques pour les lycéens, ainsi que les événements collectifs comme le festival PJ, les jardins partagés et les tournois sportifs interpoles jeunesse, rencontrent un réel succès. L'ouverture européenne avec l'accueil de volontaires, les projets de résidence artistique, les visites de lieux culturels comme le Kraktoa (notamment les balances et la participation à la programmation), ainsi que les ateliers philosophiques sont autant d'exemples d'initiatives porteuses et inspirantes.

Les attentes des jeunes :



4. Synthèse de l'identification des besoins non couverts



IV. Coopération inter-structure

1. La coopération des trois entités

Les bureaux des professionnels de Technowest Logement Jeunes, de la Mission Locale Technowest et du service Jeunesse Réussite Educative Parentalité, ont été pensés dans une logique de décroisement et de renforcement des coopérations. Les professionnels des trois entités sont répartis par mission et non par structures. Cette organisation a pour objectif de faciliter les échanges entre professionnels aux fonctions similaires.

En effet, au regard des différents postes de l'ensemble des professionnels, des missions réunissant des compétences similaires ont été déclinées :

- La mission « lien du public », regroupant l'ensemble des professionnels (23 agents) dont la majorité de leur travail est en « face à face » avec le public, ces professionnels accueillent, informent et accompagnent les jeunes. Ils élaborent des projets d'animation, mobilisent les jeunes et les orientent auprès des professionnels compétents en fonction des besoins.
- La mission « Chargé de projet », regroupe les professionnels (8 agents) qui organisent, planifient et animent les actions, tout en veillant à la mobilisation, l'implication et la participation active des jeunes. Ils conçoivent et coordonnent des projets innovants, identifient les besoins des publics, ils participent à la communication et à la valorisation des initiatives jeunesse.
- La mission « Logistiques », regroupe 2 agents qui ont la charge de gérer les commandes, la gestion des stocks, des livraisons, préparer les salles en fonction des besoins de l'ensemble des professionnels du Pôle Jeunesse.

- La mission « Management-RH », regroupe 6 agents qui organisent, fixent les objectifs, coordonnent et accompagnent les équipes. Ils favorisent le développement des compétences et valorisent le travail effectué, ils assurent la continuité de service et la responsabilité fonctionnelle de l'équipement, en cas d'absence de leur responsable.
- La mission « Direction », concerne 4 agents, ils mettent en œuvre le projet de fonctionnement de leur organisme (Mission Locale Technowest, Technowest Logement Jeunes et les centres Animation et Information du service Jeunesse Réussite Educative Parentalité). Ils garantissent et animent la coopération partenariale et font respecter la charte de coopération, notamment les principes de gouvernance du Pôle Jeunesse. Seul le responsable du Pôle Jeunesse (service JREP), sera installé dans le bureau de la mission « Management-RH », pour des raisons fonctionnelles.
- La mission « administrative et financière », regroupe 7 agents, ils ont la charge de gérer l'ensemble des tâches liées à l'administration et aux finances de leur organisme, auquel ils sont rattachés. La création d'outil de suivis notamment pour la tenue des agendas et l'organisation de l'utilisation des espaces communs, sera à leur charge.

Répartition des bureaux en fonction des missions :



2. La coopération d'acteurs à l'échelle de Mérignac et de Bordeaux Métropole

En 2017, dans le cadre du Projet d'Investissement d'Avenir, concernant l'appel à « Projet Innovants en faveur de la Jeunesse » de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, les projets lauréats du PIA en Nouvelle-Aquitaine portés par l'association Bogaje du nord Deux-Sèvres, Val de Garonne Agglomération et Convergence Habitat Jeunes) ont proposé la création de Pôle Territorial de Coopération Jeunesse (PTCJ):

- **Lormont-Buttinière**, dont l'ouverture est programmée en septembre 2027,
- **Bordeaux-Bassins à Flot**, ce PTCJ a ouvert ses portes en septembre 2021,
- **Mérignac-Centre-Ville**, le Carré Jeunes dont l'ouverture est envisagée pour juillet 2026.

Le projet des Pôles Territoriaux de Coopération a été coordonné par l'association Convergence Habitat Jeunes et de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes. Les PTCJ ont été pensés comme des lieux hybrides intégrant des espaces de travail, de rencontres, de réunions et pour certains, de logements. Ils ont été pensés comme un moyen de renforcer l'appropriation du lieu par et pour les jeunes.

Une dynamique de rencontres et de mise en relation des trois porteurs de projet PTCJ a été impulsée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS). Ces rencontres avaient pour objectif de favoriser les échanges entre porteur de projet, tant sur de l'opérationnel que sur de la stratégie de leur projet de fonctionnement individuel.

La fréquence de ces rencontres a subi une baisse de la mobilisation des professionnels des différents projets, principalement à cause du COVID, du turn-over des professionnels impliqués dans le projet, ainsi que de la temporalité de l'avancement des différents PTCJ. Cette dynamique a été réactivée le 2 décembre 2025, dans le cadre d'un comité de pilotage des PTCJ.

3. La coopération d'acteurs à l'échelle de Mérignac, renforcée par le Carré Jeunes

Les acteurs Jeunesse locaux sont très nombreux et appartiennent à des institutions ou associations diversifiées (éducation nationale, mission locale, habitat jeunes, associations sportives et d'animations, équipes communes, départementales, régionales...).

Les équipes jeunesse participent activement aux instances partenariales du territoire, contribuant à une coordination étroite entre les acteurs intervenant auprès des jeunes (emploi, éducation, prévention, santé, citoyenneté). Cette présence régulière favorise l'articulation des actions, la complémentarité des dispositifs et la cohérence des parcours proposés au public jeunesse. Par ailleurs, l'implication des équipes dans les actions et événements portés par les partenaires renforce la visibilité de l'offre de service. Ces temps forts de terrain permettent de rendre les dispositifs municipaux plus lisibles et accessibles, de mieux informer les jeunes et de faciliter leur orientation vers les services adaptés.

Le recensement des 22 instances jeunesse réalisé en 2022 a permis de prioriser les espaces de concertation et d'optimiser l'intervention des équipes municipales, renforçant ainsi l'efficacité de la coordination territoriale et la lisibilité globale de l'offre jeunesse. **Le Carré Jeunes favorisera une intervention plus ciblée et plus efficace des équipes du service Jeunesse Réussite Educative Parentalité mais également de l'ensemble des partenaires Jeunesse, renforçant ainsi à la fois la coordination des acteurs et la visibilité globale de l'offre Jeunesse.**

V. Fonctionnement opérationnel du Pôle Jeunesse Le Carré Jeunes

1. La Gouvernance du Carré Jeunes

A) La charte de coopération

La charte de coopération du Pôle Jeunesse de Mérignac définit un cadre commun pour un lieu innovant dédié aux jeunes de 11 à 30 ans, pensé comme un espace d'information, d'accompagnement, de vie et d'initiatives citoyennes. Issu d'une démarche partenariale et participative associant jeunes, élus, professionnels et acteurs associatifs, le Pôle Jeunesse vise à offrir une réponse globale aux enjeux de la jeunesse sur le territoire.

Fondée sur des valeurs d'horizontalité, de coopération et de communication non violente, il reconnaît les jeunes comme de véritables acteurs du projet, et non comme de simples bénéficiaires. La charte formalise une gouvernance partagée, structurée autour d'instances décisionnelles associant jeunes et partenaires institutionnels, garantissant transparence, équité et responsabilité.

Elle engage les membres à mutualiser les moyens, co-construire les projets, promouvoir les initiatives jeunesse et faire rayonner le Pôle à différentes échelles, du local à l'international. Le Pôle Jeunesse s'affirme ainsi comme un lieu ressource, vivant et évolutif, au service de l'émancipation, de l'autonomie et de la participation des jeunes.

Annexe n°1 : Charte de coopération du Pôle Jeunesse « Carré Jeunes ».

B) Le conventionnement entre Technowest Logement Jeunes, la Mission Locale Technowest et le service Jeunesse de la ville de Mérignac

La convention tripartite d'occupation des locaux du Pôle Jeunesse de Mérignac fixe le cadre juridique, organisationnel et financier du partage du bâtiment entre la Ville de Mérignac, la Mission Locale Technowest et Technowest Logement Jeunes. Elle précise les conditions d'utilisation d'un lieu hybride accueillant des jeunes de 11 à 30 ans, dédié à l'information, à l'accompagnement, à la vie collective et aux initiatives citoyennes.

La convention définit la répartition des espaces entre usages exclusifs et partagés, ainsi que les modalités d'accès, d'entretien, de maintenance et de sécurité. Elle organise également la prise en charge financière des charges de fonctionnement selon une clé de répartition équilibrée entre les parties.

La Ville, en tant que propriétaire, garantit la mise à disposition des locaux et la gestion des fluides, tandis que les associations assument leurs obligations d'entretien, d'assurance et de respect des règles d'usage. Technowest Logement Jeunes est désigné responsable unique de sécurité pour l'ensemble du site.

Cette convention constitue un socle opérationnel essentiel au bon fonctionnement du Pôle Jeunesse, garantissant un usage partagé, sécurisé et cohérent du lieu, au service d'un projet partenarial commun en faveur de la jeunesse du territoire.

Annexe n°2 : Convention de mise à disposition des locaux du Pôle Jeunesse « Carré Jeune ».

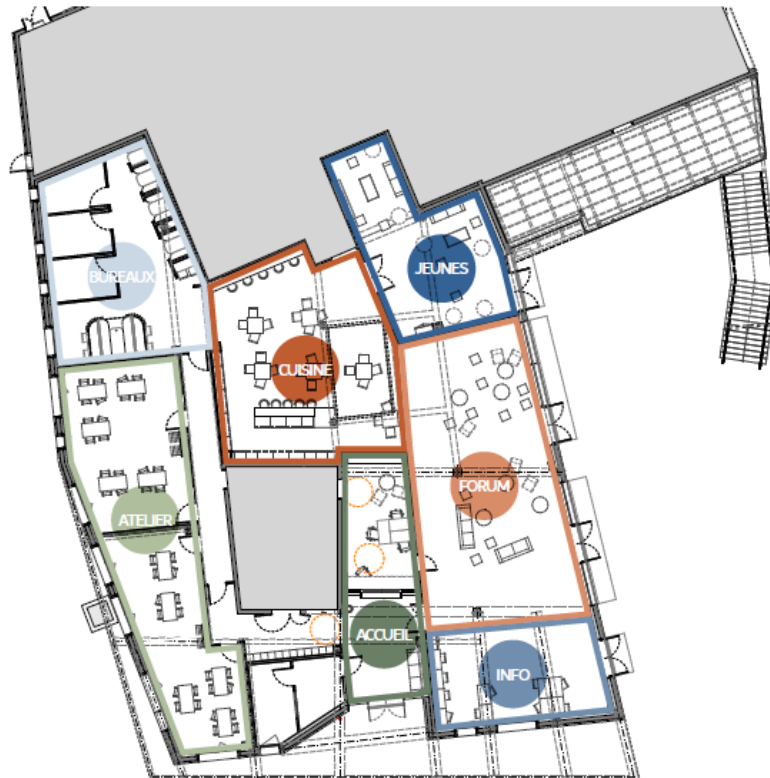
C) Subsidiarité d'intervention

Le Carré Jeunes s'appuie sur un principe de subsidiarité d'intervention : le service Jeunesse Réussite Educative Parentalité assure l'accueil, le lien et la remobilisation des jeunes ; la Mission Locale Technowest porte l'accompagnement global vers l'insertion sociale et professionnelle ; Technowest Logement Jeunes intervient en tant qu'acteur spécialisé sur les questions de logement et d'autonomie résidentielle. Chaque acteur intervient dans son champ de compétence, en articulation avec les autres, afin de garantir un parcours fluide et cohérent pour les jeunes.



2. Présentation des espaces du Carré Jeunes

Le Rez de chaussée, avec les espaces communs mutualisés d'environ 465,55 m², il est habilité à recevoir simultanément et au maximum 215 personnes



Il est composé de :

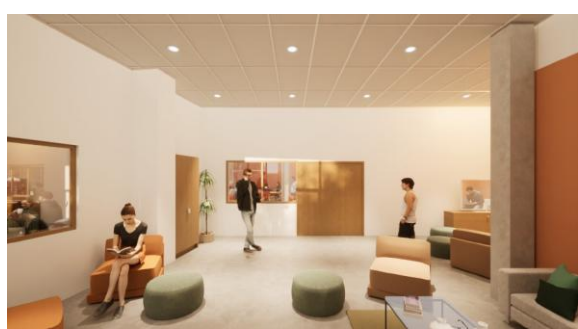
- Un bureau d'accueil, ci-dessous projection du visuel en 3D :



- L'Info Jeunes, proposant un espace numérique dont quelques postes informatiques dédiés à l'Espace Régional d'Information de Proximité, ci-dessous projection du visuel en 3D :



- La salle « jeunes », ci-dessous projection du visuel en 3D :



- Un espace radio à destination des jeunes,
- Trois bureaux fermés pour les entretiens individuels entre les jeunes et les professionnels,

- Des bureaux ouverts en libre-service (8 espaces de travail sous forme d'alcôves), ci-dessous projection du visuel en 3D :



- Un espace restauration ouvert aux résidents, aux jeunes, aux professionnels, ci-dessous projection du visuel en 3D :



- Un espace détente « le forum » qui permet aux jeunes d'échanger entre eux ou avec les professionnels, ci-dessous projection du visuel en 3D :



- 3 salles d'activité (dont une modulable en deux) qui permettent d'accueillir des ateliers, réunions, cours de danse, ci-dessous projection du visuel en 3D :



- Des douches et des sanitaires,
- Des locaux dédiés aux ordures ménagères, au traitement de l'air et au chauffage,
- Un jardin ombragé avec des espaces pour se détendre
- Un parking privé (6 places)

3. Modes d'accueil et de fonctionnement

A) L'accueil du public

Le Carré Jeunes est le fruit d'une coopération de près de 10 ans entre trois porteurs : Mission Locale Technowest (MLT), Technowest Logement Jeunes (TLJ) et la Ville de Mérignac. Son objectif principal est de renforcer la coordination entre acteurs pour offrir aux jeunes des solutions globales et innovantes. Il propose un accueil inconditionnel, assuré par les services Mission Locale Technowest (MLT), Technowest Logement Jeunes (TLJ), Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP), Info Jeunes (IJ) et Espace Jeunes (EJ).

Dans ce contexte, l'accueil inconditionnel signifie que tout jeune de 11 à 30 ans peut accéder au Carré Jeunes sans condition préalable, quelle que soit sa situation ou son projet personnel, selon les critères suivants :

- **Ouverture à tous les jeunes** : collégiens, lycéens, jeunes adultes (qu'ils soient résidents ou non), et participants à des programmes spécifiques comme le CEJ, Vacances Apprenantes (VA), l'IMPACT, etc.
- **Sans inscription obligatoire ou critères restrictifs** : les jeunes peuvent venir pour s'informer, se détendre, participer à des activités ou rencontrer des professionnels.
- **Adaptation aux besoins individuels** : la présence simultanée de différents services permet de répondre de manière flexible aux demandes variées.
- **Continuité et régularité** : le pôle prévoit des plages horaires larges et régulières, incluant certains moments le midi et le samedi, pour permettre aux jeunes de venir quand ils en ont besoin.

En résumé, l'accueil inconditionnel vise à offrir un point d'entrée ouvert, accessible et polyvalent, où chaque jeune peut trouver un accompagnement adapté, sans barrières administratives ou sociales.

Les horaires d'ouverture du Carré Jeunes :

- Hors période scolaire (36 semaines) : 39 heures par semaine, du lundi au samedi.

	Horaires ouvertures	
Lundi	14 :00	18 :00
Mardi	14 :00	18 :00
Mercredi	09 :00	19 :00
Jeudi	12 :00	19 :00
Vendredi	12 :00	19 :00
Samedi	10 :00	17 :00
Amplitude	39 :00 :00	

- Pendant les vacances (16 semaines) : 25 heures par semaine, du lundi au vendredi.

	Horaires ouvertures matin		Horaires ouvertures après midi	
lundi	11:00	12:30	13:30	17:00
mardi	11:00	12:30	13:30	17:00
mercredi	11:00	12:30	13:30	17:00
jeudi	11:00	12:30	13:30	17:00
vendredi	11:00	12:30	13:30	17:00
samedi				
Amplitude	25:00:00			

A noter que l'Espace Jeune reste ouvert jusqu'à 19h durant les vacances scolaires.

L'ouverture est assurée par la mutualisation des moyens des trois partenaires et la présence des agents est adaptée selon les missions : accueil, animation, médiation, citoyenneté, vacances apprenantes (VA) et ECJ.

Il est important de souligner que le Carré Jeune propose **une offre de service qui évolue** : 39h d'ouverture public en période scolaire, initialement 22 heures pour le BIJ et 24 heures pour l'Espace Jeunes.

B) Le personnel du service Jeunesse Réussite Educative Parentalité au sein du Carré Jeunes

L'équipe du Carré Jeunes est composée des postes suivants :

- d'un responsable du Pôle Jeunesse
- d'un chef de centre Animation Jeunesse
- d'une cheffe de centre Information Jeunesse

- d'un chargé de projet des initiatives Jeunesse et des entreprises de coopération jeunesse
- d'un chargé de projets Citoyenneté et engagement des jeunes
- de 4 informateurs- animateurs Jeunesse appartenant au centre d'Information Jeunesse
- de 4 animateurs Jeunesse (dont la coordinatrice de l'Espace Jeunes et le coordinateur de l'Espace Préado).

L'ouverture du Pôle Jeunesse a nécessité par ailleurs la création de deux emplois permanents à temps complet :

- Un poste de médiateur- animateur socioculturelle jeunesse,
- Un poste de coordinateur Info Jeunes.

Au sein de cet équipement, il y aura également, 6 agents de TLJ qui travaillent également sur d'autres sites TLJ, 33 agents permanents de la Mission Locale Technowest. En effet, le siège de la MLT s'installe dans les locaux du Carré Jeunes.

La charte de coopération du Carré Jeunes formalise le partenariat entre la Mission Locale Technowest, Technowest Logement Jeunes et la Ville de Mérignac, dans le but de développer la cohérence et la complémentarité entre la politique municipale et les projets des deux associations en faveur des jeunes. Elle formalise une gouvernance partagée, structurée autour d'instances décisionnelles associant jeunes, les partenaires institutionnels et associatifs, garantissant transparence, équité et responsabilité.

Plusieurs instances seront mises en place au sein du Carré Jeunes, favorisant et structurant la coopération des acteurs au sein et en dehors du Pôle :

Organisation des réunions dans le cadre des axes stratégiques du projet de fonctionnement à l'échelle des trois porteurs du projet :

- Réunions Insertion, formation, emploi stage,
- Réunions Culture, sport, loisirs,
- Réunions Accès aux droits, santé, logement,
- Réunion communication du Carré Jeunes

Organisation de réunions dans le cadre de la gouvernance partagée à l'échelle des trois porteurs du projet :

- Le Comité de coopération, animé par le chef de service, elle garantit la concertation, la co-construction et la coopération entre les différents porteurs du projet.
- Le Comité de coordination, préparé et suivi par le chef de projet ECJ, assure la liaison opérationnelle entre les acteurs du pôle.

Organisation de réunions dans le cadre du service Jeunesse Réussite Educative Parentalité à l'échelle municipale :

→ Réunions d'équipe du Carré Jeune

→ Réunion d'équipe du service Jeunesse Réussite Educative Parentalité

C) Les actions collectives et transversales renforcées par la Carré Jeunes

Les actions collectives et transversales du service Jeunesse Réussite Educative Parentalité, pour le plus part existent depuis une dizaine d'années et rencontrent des succès à chaque édition.

→ Quartier Libre

Depuis 14 ans, le festival de QUARTIER LIBRE vise à donner une place aux jeunes de 11 à 30 ans dans l'espace public, à travers la valorisation de pratiques artistiques et de loisirs et l'expression des initiatives portées par des jeunes. Ce projet s'inscrit dans le projet éducatif du territoire, en lien avec les acteurs locaux agissant auprès des jeunes. Ces pratiques, ateliers et animations sont organisés sur l'Esplanade Charles de Gaulle, lieu central de la Ville afin de favoriser l'accessibilité pour le public mais aussi le vivre ensemble au sein d'un quartier très fréquenté

→ L'IMPACT

Depuis sa création en 2021, issue d'un travail de concertation entre les professionnels et les jeunes mérignacais, l'Impact a été lancé à la rentrée 2022.

L'instance de participation et d'écoute des jeunes mérignacais porte le nom de : L'IMPACT (Faire émerger ses idées) dont les objectifs prioritaires sont :

- Permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur ville et « faire bouger Mérignac ».
- Mettre au même niveau de dialogue, d'écoute et de participation, les jeunes (11-15 ans et 15-30 ans), les acteurs jeunesse et les décideurs.

Ces membres volontaires sont recrutés dans le cadre d'une campagne de communication à la rentrée scolaire et d'un appel à candidatures.

Les membres s'engagent sur une année scolaire de septembre à juin à raison d'au moins une réunion par mois de deux heures en soirée. Ce mandat est renouvelable.

→ La RAJ, Rencontre des Acteurs Jeunesse

La Ville et le G10 a souhaité, en 2022, co-construire la Rencontre des Acteurs de la Jeunesse, afin de porter ensemble les problématiques relatives aux jeunes Mérignacais, en réunissant lors d'une journée, un grand nombre d'acteurs de la Jeunesse. Dans le but, de sensibiliser, de recenser et de construire des actions permettant de répondre aux besoins identifiés du public jeune.

→ La cérémonie citoyenne

Environ 1000 jeunes passent le cap de la majorité à Mérignac chaque année. Cette cérémonie n'est pas obligatoire mais elle est très importante pour le Maire de Mérignac et les élus afin d'inscrire

formellement les jeunes mérignacais dans leur passage à la majorité en termes de droits civiques. Cette cérémonie s'inscrit dans la feuille de route qui en donnant priorité à la jeunesse, veut s'assurer que les jeunes fassent entendre leur voix dès qu'ils en ont le droit. Ce temps citoyen est aussi l'occasion de faire découvrir aux jeunes et parents présents, les dispositifs et structures municipaux pour les accompagner notamment le Bureau Info Jeunes, l'Espace Jeunes, l'IMPACT et la Parenthèse -le relais des familles.

→ Les Projets Initiative Jeunes

Le dispositif « Projet Initiatives Jeunes » vise à soutenir et à encourager les initiatives individuelles ou collectives des jeunes mérignacais (au moins 50% des jeunes du groupe devront habiter la commune). Les projets à caractère d'intérêt général ou d'utilité sociale général devront avoir un impact local, national et/ou international autour de différents thèmes comme le développement durable, la Santé, la Culture, le Sport, l'engagement citoyen, l'art, etc. Le BIJ accompagne les porteurs de projets. Le montant de la bourse peut aller jusqu'à 1000€ par projet

VI. Communication du Pôle Jeunesse

La stratégie de communication du Carré Jeunesse s'articulera autour de supports et de temporalités complémentaires afin d'accompagner son lancement et son appropriation par les publics.

Une première phase reposera sur la création de supports imprimés, avec une affiche au format A3 diffusée exclusivement au sein des structures municipales, ainsi qu'un dépliant à destination des partenaires, conçu comme outil de présentation et de valorisation de l'arrivée du Pôle. La page dédiée au projet Pôle Jeunesse du site internet sera actualisée.

À l'issue des élections, une communication ciblée vers les jeunes et particulièrement vers les usagers du centre-ville sera déployée via un boîtage, complétée par des temps d'information de proximité organisés aux abords du Carré Jeunes. Parallèlement, une communication spécifique sera menée dans les établissements du second degré, via Pronote et des affichages dédiés. Cette stratégie pourra être enrichie par des formats valorisant les usages et les parcours, tels que des portraits de services, d'usagers. Enfin, la production de courtes vidéos (teasers du chantier, storyboard, motion design) viendra soutenir une communication plus dynamique et attractive autour du projet.

VII. Évaluation et indicateurs

En tant que lieu polymorphe de la jeunesse, qui favorisera la transversalité des actions et l'accompagnement des jeunes, la Ville de Mérignac souhaite créer un observatoire jeunesse, dans le but d'avoir un outil de veille et d'analyse concernant les situations, les besoins et les pratiques des jeunes. Il permettra d'éclairer les décisions, d'adapter les politiques publiques et d'améliorer les actions en direction de la jeunesse sur le territoire.

Des sollicitations auprès de l'Université de Bordeaux et de l'Institut Régional du Travail Social est envisagées....

Parallèlement au déploiement de cet observatoire Jeunesse, le service Jeunesse Réussite Educative Parentalité, le Carré Jeunes avec le concours de TLJ et de la MLT réaliseront des bilans qualitatifs et quantitatifs de l'ensemble des actions portées au sein du Carré Jeunes.

Liste des documents de bilan établis par le service Jeunesse Réussite Educative Parentalité :

- Le rapport d'activité du service, reprenant les bilans : du BIJ, de l'Eurodesk, de l'Espace Jeunes, de l'Espace Préados, des actions collectives transversales.

La liste des indicateurs est non exhaustive :

- Nouvelles coopérations initiées des jeunes ou des professionnels
- Fréquentation du Carré Jeunes
- Diversité des pratiques proposées
- Taux de participation aux actions en soirée
- Taux de participation aux instances de gouvernance partagée
- Nombre d'actions citoyennes co-construites
- Nombre d'initiatives portées par les jeunes
- Partenariats activés
- Nombre de réunion de gouvernance....

Les financeurs :

